



300 FC

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1889 LUNDI 16 DÉCEMBRE 2013

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

KIN-GRAFF FESTIVAL

Des graffitis pour lutter contre le Sida

Le festival placé sur le thème « Peindre contre le Sida » a débuté le samedi 14 décembre et va se clôturer le 21 décembre prochain. Il rassemble de nombreux artistes venus de divers pays notamment les États-Unis, le Togo, le Sénégal et la Suisse. Ce festival international de graffiti et des arts urbains en RDC, vise la promotion et la sensibilisation du public congolais à travers l'art urbain et en particulier le graffiti.

Pour les organisateurs, Kingraff est aussi le lieu de rassembler de nombreux jeunes autour des problématiques qui touchent la société telle que le VIH afin de permettre au graffiti d'être un vecteur de sensibilisation efficace dans le cadre de la lutte contre cette pandémie. Le festival sera rythmé par des expositions, des ateliers, des soins gratuits ainsi que par une nuit consacrée au Graffiti.

Page 20

INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Le stade des Martyrs fermé pendant 13 mois

Construit entre 1988 et 1994, le stade des Martyrs de la Pentecôte de Kinshasa va subir des travaux de réhabilitation à partir du 20 décembre 2013 sur décision du gouvernement, en prévision de l'organisation par la RDC de la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de football de moins de 23 ans en 2015. Les occupants de certains locaux sont déjà avertis afin de vider les lieux.

Ces travaux de réfection, a indiqué le secrétaire général aux Sports Barthélémy Okito Oleka, s'exécuteront pendant treize mois par la société chinoise Crec. Un financement de 13 millions de dollars de la Chine couvrira la remise en état de ce complexe omnisports. Outre la phase finale de la CAN U23 2015, la RDC qui affiche de grandes ambitions dans le domaine sportif, a récemment déposé sa candidature pour accueillir la phase finale de la CAN sénior de 2019.

Page 21

Marchés financiers

La RDC encore mal notée

L'Agence américaine Standard and Poor's a attribué le 14 décembre 2013 un « B - » à la République démocratique du Congo. Cette note intervient quelques semaines après celle tout aussi mauvaise attribuée au pays par Moody's. Ces notes, à en croire les experts, n'intègrent pas le nouveau pas important franchi dans l'ouverture du pays vers les marchés financiers. Réalisées sur demande du gouvernement, soucieux d'obtenir une évaluation de la solidité financière du pays, ces études participent à l'amélioration de l'image de la RDC. Tant pour Moody's que pour Standard and Poor's, la RDC offre des perspectives stables sur le long terme. Elle se présente au monde financier à un faible niveau d'endettement public et une croissance soutenue. Des paramètres confirmés par le FMI. Pour Standard and Poor's, une croissance soutenue et un budget globalement en équilibre de la RDC devrait décroître le ratio de la dette au PIB jusqu'à 15% en 2016.

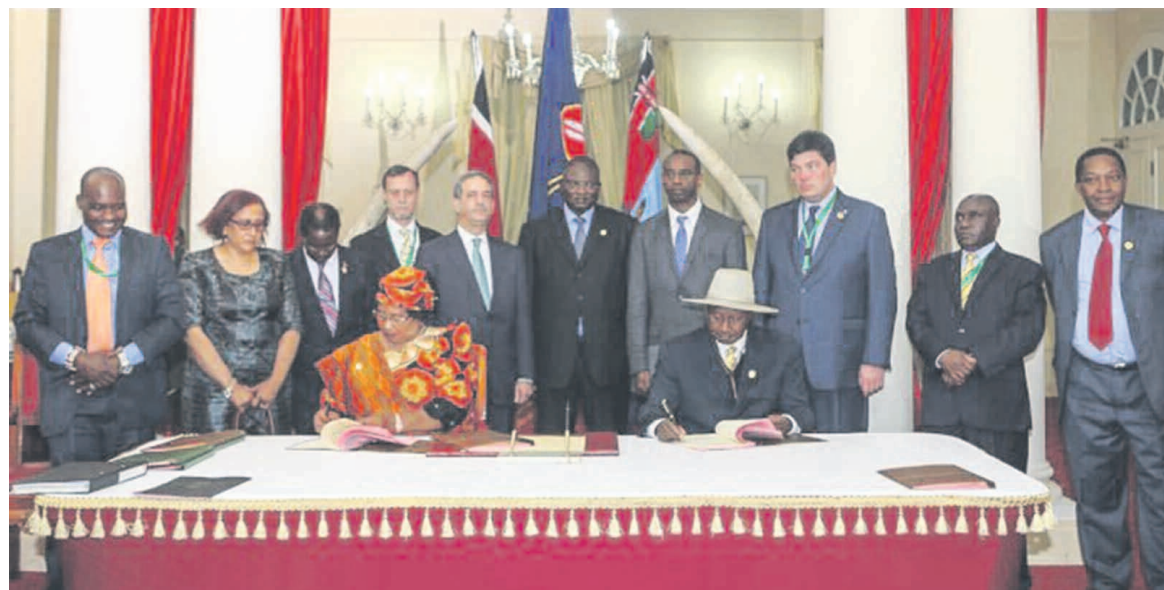
Page 20



Le siège de standard and poor's à New-York

Fin des négociations de Kampala

Le Gouvernement a signé une « déclaration séparée »



Signature du communiqué final conjoint SADC-CIRGL à Nairobi

Signées séparément par le gouvernement et le M23 le jeudi 12 décembre au State House de Nairobi au Kenya, ces déclarations couvrent les onze points négociés avec, à la clé, un entendement commun sur les étapes nécessaires devant mettre fin aux activités armées du M23, et les mesures indispensables à la

concrétisation dans l'Est de la RDC d'une stabilité et d'un développement à long terme. Le M23 a réaffirmé son engagement à renoncer à la violence pour articuler une quelconque revendication et confirmé sa dissolution en s'inscrivant dans une perspective de mutation en vue de sa transforma-

tion en parti politique.

Pour sa part, le gouvernement a indiqué que l'amnistie à accorder aux membres du M23 ne couvre pas les crimes de guerre, crimes de génocide et crimes contre l'humanité, en ce compris les autres violations massives des droits humains.

Page 18

La NSCC se réjouit de la fin des pourparlers de Kampala

« La Nouvelle société civile congolaise (NSCC) salue l'attitude de fermeté du gouvernement de la République qui a pris acte de la dissolution du M23 en confirmant ses engagements précédents en ce qui concerne l'amnistie et l'intégration des membres de l'ex-mouvement rebelle dans l'Armée nationale », peut-on lire dans le communiqué publié en réaction à l'aboutissement du processus de paix de Kampala.

La NSCC félicite le gouvernement d'avoir maintenu sa position selon laquelle « il est hors de question d'envisager l'intégration ou la réintégration des indisciplinés dans les FARDC ». Ce regroupement associatif espère que cette signature ouvre la voie à l'établissement d'un état de droit et à une stabilisation durable dans l'Est de la RDC. Aussi, invite-t-il les autres groupes armés à emboîter le pas au M23 au nom de la paix et la stabilité dans la sous région.

Page 18

ÉDITORIAL

Sagesse

Ne pas tomber dans le piège de l'extrémisme religieux, respecter les croyances de chacun, accompagner le dialogue des religions : tels sont les enseignements qu'il convient de tirer sans attendre des événements tragiques qui ensanglantent le Mali, le Nigeria, la Centrafrique et menacent aujourd'hui bien d'autres pays africains. Car l'histoire est là pour nous rappeler en lettres de sang que les conflits les plus atroces ayant jalonné l'aventure humaine furent provoqués par des croyances qui semblaient dans le fanatisme, le rejet de l'autre.

Rappelons, avant d'aller plus loin, que sur le terrain de l'atrocité toutes les religions se valent, se ressemblent dès lors qu'elles se trouvent confisquées par des ultras pour qui la vie humaine ne compte pas. Que ce soit au nom de Dieu, d'Allah, de Yahweh, ou de divinités moins ordonnées, l'on tue, l'on torture, l'on viole, l'on dépèce, l'on détruit au même rythme et avec la même rage. Preuve s'il en fallait une que l'extrémisme conduit toujours aux mêmes dérives.

Des conflits qui se déroulent en différentes régions du monde sur fond de fanatisme ressort cette évidence que les grandes religions doivent aujourd'hui se rapprocher, se concerter afin de protéger les peuples des cinq continents contre un extrémisme rampant qui peut à tout instant provoquer d'horribles massacres. Nous en avons une nouvelle démonstration avec ce qui se passe actuellement en Centrafrique où chrétiens et musulmans, qui vivaient en bonne intelligence, se sont soudain dressés les uns contre les autres à grands coups de machettes.

De tous les défis que l'homme moderne doit relever, celui de la lutte contre les fanatismes est certainement l'un des plus essentiels, l'un des plus vitaux. Si tel n'est pas le cas, en effet, l'extrémisme ravagera des contrées immenses et l'on verra les peuples s'affronter les armes à la main au nom d'idéologies dévastatrices. Des temps anciens à l'époque moderne, les exemples de semblables dérapages sont suffisamment nombreux pour que nous ne nourrissons aucune illusion sur l'issue de telles crises si jamais elles éclatent.

Conclusion de ce qui précède : les pouvoirs publics seraient sages, chez nous comme ailleurs, de favoriser, de soutenir, le nécessaire dialogue interreligieux.

Les Dépêches de Brazzaville

SÉNAT

Le vote de la loi des finances est reporté

La trente-quatrième session ordinaire, dite session budgétaire s'est achevée le 13 décembre à Brazzaville au terme de deux mois de travaux. Principale décision : le report du vote de la loi des finances exercice 2014.

« Nous n'avons pas pu examiner et voter comme nous l'aurions souhaité le projet de budget de l'État exercice 2014, pour certaines contraintes que nous connaissons tous », a déclaré le président de l'institution, André Obami-Itou, à la clôture de la session.

L'examen et l'adoption dudit budget interviendront très prochainement lors d'une session extraordi-

naire, a-t-il ajouté. La délibération portant règlement définitif des comptes de l'État exercice 2012 a également été reportée.

Au cours de ladite session, a fait savoir le président du Sénat, plusieurs projets de loi ont été examinés et adoptés. Dans le cadre de ses prérogatives, la chambre haute du parlement a exercé un contrôle de l'action gouvernementale à travers les séances des questions d'actualité, d'interpellation, des questions orales au gouvernement avec débat, ainsi que le déploiement des rapporteurs spéciaux qui ont travaillé sur des domaines cibles.

André Obami-Itou a également

salué le bon déroulement du recensement administratif spécial en cours tout en exhortant les acteurs impliqués dans ce processus à tout mettre en œuvre pour sa réussite. Se référant à l'importance de cette session, il a appelé les sénateurs à plus d'abnégation et de disponibilité pour que la moisson soit bonne.

Il n'a pas manqué d'évoquer le contexte international, marqué par la disparition de Nelson Mandela, les conflits en RCA et en République démocratique du Congo où la situation évolue progressivement vers le rétablissement de la paix.

Jean-Jacques Koubemba

ASSEMBLÉE NATIONALE

Le projet de loi des finances en examen ce lundi

En raison d'un certain nombre de contraintes, une session extraordinaire, qui durera quinze jours, s'ouvre ce lundi 16 décembre. L'ordre du jour prévoit essentiellement l'examen et l'adoption du projet de loi des finances.

Sur un total de vingt affaires, sept affaires ont été examinées et adoptées au cours de la quatrième session budgétaire par les élus du peuple. Cette session, qui s'est achevée le 13

décembre à Brazzaville, comportait au nombre des affaires le projet de budget de l'Assemblée nationale exercice 2014.

Durant deux mois, la séance des questions orales avec débats au gouvernement était également inscrite lors de cette session. Elle a permis aux députés de traduire les préoccupations et les attentes des populations à travers des questions portant sur divers aspects, à savoir l'éducation, la santé, la gestion des ressources hu-

maines dans la fonction publique, et la gestion du foncier national.

En marge de la session, les députés ont pris part aux journées parlementaires sur le genre et la budgétisation sensible au genre ainsi que sur l'état de la fibre optique en République du Congo ; à la célébration, le 6 novembre, de la journée de l'arbre ; à la session de formation initiée par l'autorité de régulation des marchés publics ; et enfin au cinquante-cinquième anniversaire de la proclamation de la République.

Au terme des travaux, le président de l'Assemblée nationale, Justin Koumba, a appelé les élus nationaux à faire preuve de tolérance. « La tolérance apparaît comme une valeur centrale. La distance entre adversaire et ennemi s'est dite franchie, d'autant plus que la politique est passionnelle. La tolérance en politique doit relativiser cette passion et maintenir fermement qu'un combat d'idées doit respecter les hommes dans leur honneur, leur dignité et dans leur vie privée. La passion politique n'est pas un mal en soi, mais elle peut empêcher d'entendre les arguments des autres », a-t-il conclu.

Josiane Mambou-Loukoula



Les députés lors de la clôture de la quatrième session budgétaire. (© DR)

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodiolo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Clotilde Ibara, Norbert Biembedi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Romonique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Coordonnateur : Jules Tambwe Itagali

Politique : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa
Société : Lucien Dianzenza
Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpara

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris
Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Adhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispian Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Nsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)
38 rue Vaneau 75007 Paris
Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Emmanuel Kamba soutient la création des fonds souverains

Après le premier forum international de la finance en Afrique sub-saharienne organisé du 20 au 25 novembre 2013 à Douala, au Cameroun, l'économiste congolais, spécialiste de la finance des marchés et du contrôle des finances publiques, Emmanuel Kamba, présente les conclusions de cette réunion dans un entretien exclusif avec *Les Dépêches de Brazzaville*.

Les Dépêches de Brazzaville : Le forum de Douala a été présenté comme une réflexion de haut niveau sur des questions financières en Afrique au sud du Sahara. Que peut-on retenir des analyses faites à cette occasion ?

Emmanuel Kamba : Les spécialistes venus de Suisse, de France, d'Angleterre, du Sénégal, du Mali, du Congo, du Gabon et du Cameroun ont saisi cette occasion pour livrer les résultats de leurs expériences sur la finance, la finance des marchés, l'ingénierie financière, les montages financiers et la monnaie dans notre région. Les réflexions ont tourné autour du thème « La surliquidité bancaire, l'épargne et le sous-financement du secteur privé : quels mécanismes et nouvelles techniques pour résoudre ce grand paradoxe de l'économie africaine ? » Nous en avons tiré des conclusions et fait des propositions en axant le regard sur neuf volets de ce grand thème.

Justement, on dit souvent que les mécanismes de financement de nos économies ne sont pas à la mesure des ambitions. Qu'en est-il ?

Les banques africaines au sud du Sahara et en particulier les banques de l'Afrique centrale, en dépit de leur surliquidité, ne peuvent pas financer et accompagner nos pays vers l'émergence économique parce qu'elles reçoivent en général des dépôts à court terme et ne peuvent financer des projets à long terme. Par exemple, environ 86% des actifs et passifs financiers sont gérés par les banques africaines. Cette situation est anormale. D'où la nécessité de trouver des solutions alternatives de financement en développant le marché à court terme (marché monétaire) et le marché à moyen et long termes (marché financier). On peut aussi développer des techniques alternatives en mettant en place des private equities (capital risque et capital d'investissement) pour financer des projets à risques ou des projets innovants.

Comment, de manière concrète, cette option pourrait se traduire sur le terrain ?

Les pays au sud du Sahara devraient notamment aller vers un capitalisme d'État en créant des fonds souverains qui serviront à financer le développement de nos pays et les emmener vers l'émergence, à l'instar des fonds souverains créés dans des pays comme la

Norvège, la Chine, le Qatar, les Émirats arabes unis, l'Algérie ou la Libye et qui ont donné d'excellents résultats pour leurs économies. C'est pour cela que la création d'un fonds souverain au Congo est une très bonne initiative. Il sera un très bon instrument de politique économique pour notre État.

Pensez-vous que la création de fonds souverains au Congo permettra à tous les acteurs de l'économie, sans distinction, de trouver des financements pour leurs projets ?

C'est ce que nous espérons, en effet. Mais pour ce faire, il faudra aussi que nos banques s'adaptent aux acteurs de l'économie informelle pour leur financement. Car,

l'ingénierie financière et les montages financiers structurés pour favoriser un plus grand accès aux financements. La maîtrise des métiers de la finance est très capitale pour nos États.

Nos pays attirent peu d'investisseurs internationaux. L'amélioration de l'environnement financier suffira-t-il, selon vous, à tout régler ?

Il sied de signaler que 60% des terres arables sur la planète Terre se trouvent en Afrique. Cela signifie qu'il y aura obligatoirement de la croissance en Afrique. Pour le cas de notre pays, la stabilité retrouvée depuis plus d'une décennie permettra aux investisseurs de tous bords de venir au Congo. Parce que

“ ...au niveau des pays de la Cémac, environ 80% des acteurs économiques évoluent dans le secteur informel ”

au niveau des pays de la Cémac, environ 80% des acteurs économiques évoluent dans le secteur informel. Il est donc souhaitable de réinventer un modèle économique et financier africain adapté aux acteurs économiques de la sous-région. Il faudra aussi, par ailleurs, former des techniciens de pointe dans les métiers de la finance des

la demande de financement en Afrique est largement supérieure à ce qui existe.

Vos travaux ont aussi porté sur les modèles islamiques. De quoi s'agit-il ?

Les produits financiers islamiques sont des solutions alternatives à la question de financement dans nos

États. Il s'agit entre autres des mourabaha qui sont des contrats de vente et d'achat qui peuvent, par exemple, permettre de financer la construction d'infrastructures ou de logements à moindre coût et facilement accessibles. Les sukuk, qui sont des emprunts obligataires islamiques, sont aussi cités parmi ces produits.

Avez-vous aussi réfléchi aux questions morales, dans ce continent où la gouvernance est souvent un maillon faible de la chaîne de développement ?

Justement, les conclusions de Douala ont par exemple insisté sur la nécessité, en vue d'une évaluation de leurs capacités en matière de crédits, que les États, les grandes entreprises et les PME utilisent les services des agences de notation qui existent en Afrique. Il faudra aussi que les États construisent chacun un système national d'éthique dans le domaine des affaires.

Enfin, quelle suite sera donnée aux conclusions de vos travaux ?

La synthèse de toutes nos analyses, réflexions et propositions constitue une documentation importante qui sera remise à qui de droit, dans tous les pays concernés, pour servir les économies de notre région d'Afrique sub-saharienne.

Propos recueillis par Thierry Nougou

LE FAIT DU JOUR

Dernière levée de boucliers

Elle s'est produite il y a quelques semaines autour de l'envoi en formation à Cuba de jeunes Congolais pour apprendre la médecine. Les noms, nos noms, tels que nos parents nous les donnent à la naissance ont été la cible de commentaires plus ou moins avisés et congrus, plus ou moins maladroits et pernicious, mais somme toute symptomatiques de l'état d'esprit dans lequel nous vivons à l'intérieur du Congo, soupçonnant les autres d'être les pires hiboux, nous regardons le nombril chaque fois que nous devons prendre une décision d'intérêt général, chaque fois que nous ouvrons la bouche en public.

Ce qui est intéressant en démocratie, et nul ne saurait en disconvenir, est qu'elle est un régime de la parole libre. Vous parlez comme vous parlez, vous vous dévoilez et vous vous laissez juger par ceux qui vous écoutent. Le plus sou-

vent, cela change la perception qu'ont de vous vos admirateurs ou vos détracteurs ; cela vous fait redescendre de votre piédestal ou au contraire vous procure audience et respect. « Le respect des masses se gagne ; c'est notre pratique qui nous le confère ou au contraire nous le refuse », disait Marien Ngouabi.

Dans le dernier débat en date, disons la dernière levée de boucliers en date, les langues se sont déliées pour approuver ou, à l'inverse, réprouver le propos de ceux ou celles qui s'écharpaient autour de la question. Grâce à ce débat contradictoire, les rancœurs qui durcissaient en silence les cœurs sont peut-être retombées. Tant mieux ! Il reste à envisager pour les jours à venir comment les politiques aborderont l'autre sujet qui, certainement, fâche : la préparation des élections locales. Les résultats du recensement administratif n'étant pas encore rendus

publics, le doute est permis de savoir si ces scrutins se tiendront avant la fin de cette année.

Il est vraisemblablement plus réaliste de penser à organiser les consultations en janvier ou février 2014. Or sur ce dossier, comme à leur habitude, les opérateurs politiques se disputent sur le compte des engagements de Dolisie, qui ne seraient pas remplis par les uns et les autres. Des déclarations étayant l'étendue des suspicions réciproques ont fusé puis se sont estompées en même temps que les sanctions prononcées au sein de certains états-majors des partis. Ce qui veut dire, en principe, que l'émiettement des partis se poursuivra au détriment de la construction de véritables ensembles politiques soudés pouvant influencer positivement sur le cours des choses.

Que nous réservent donc les discours du beau monde politique

d'ici la tenue des locales ? Telle est la question que se posent les militants des formations politiques, car qu'elles soient de l'opposition ou de la majorité, ces entités étalent depuis toujours leur déficit de communication sur les grandes questions nationales. Même si certaines de leurs déclarations publiques dans les médias montrent quelque combativité, font dire que ceux qui les prononcent sont des hommes libres, c'est bien au sein des partis que les dirigeants politiques manquent d'espace pour s'exprimer comme il se doit. Là est en réalité le vrai problème de la démocratie congolaise : une démocratie plus médiatique qu'elle n'est sur le terrain pratique.

Et comme ces hommes affectionnent de se regarder par le côté d'où ils viennent au monde, on a envie de se demander à quand la prochaine levée de boucliers sur nos origines ethniques ou tribales ?



EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ETAT DU CAMEROUN



Montant de l'opération | **50 Milliards de FCFA**

Prix de l'obligation
10 000 FCFA

Minimum de souscription :
30 obligations

ECMR
5,9%
net par an 2013-2018



Période de Souscription
09 décembre - 23 décembre 2013

En route vers l'émergence

La présente opération est enregistrée par la Commission des Marchés Financiers du Cameroun sous le N° OTP-13-003.

Emetteur



Etat du Cameroun

Arrangeur



SCB Cameroun

Syndicat de placement

SCB Cameroun – Afriland First bank-BICEC - UBA Cameroon
EDC Investment Corporation CENAINVEST – CBC - Société Générale Cameroun

Idées-forces, sujets en débat

Anecdotes, petites phrases, cris du cœur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société.

□ « *Aucun gouvernement occidental (aujourd'hui si loquace) n'avait soutenu le combat de Mandela, de ses amis et de l'ANC* »

Théophile Obenga, historien congolais, dans une déclaration intitulée : « Mandela : entre opinion et histoire ».

□ « *La passion politique n'est pas un mal en soi, mais elle peut empêcher d'entendre les arguments des autres* »

André Obami-Itou, président du Sénat (République du Congo), lors de la clôture de la session ordinaire, le 13 décembre 2013 à Brazzaville.

□ « *Lorsque vous avez des politiques restrictives en matière des droits de l'homme, des libertés individuelles, c'est-à-dire, la non-convergence entre les intérêts des dirigeants et ceux de la population, vous aurez forcément des armées nationales faibles, introverties, qui, au lieu de défendre le territoire national, deviendront tracassières* »

Jacques Djoli, Vice-président de la commission Défense et sécurité au Sénat (RDC).

□ « *Les banques africaines au sud du Sahara et en particulier les banques de l'Afrique centrale, en dépit de leur surliquidité, ne peuvent pas financer et accompagner nos pays vers l'émergence économique parce qu'elles reçoivent en général des dépôts à court terme et ne peuvent financer des projets à long terme.* »

Emmanuel Kamba, économiste (Congo-Brazzaville).

□ « *La littérature n'a pas de nationalité, elle est sans pièce d'identité. C'est un bien universel, car les sujets abordés par les auteurs congolais sont aussi abordés par d'autres* »

Itoua Ndinga, écrivain congolais, le 10 décembre à Paris, débats à l'occasion des 60 ans de la littérature congolaise

□ « *Former nos propres cadres de la santé, porter un jugement sur leur aptitude à s'occuper du patient, apprécier la valeur scientifique de leurs travaux, voilà notre ambition.* »

Georges Moyen, ministre de l'Enseignement supérieur (Congo-Brazzaville), le 12 décembre à Brazzaville à l'occasion de la présentation de la 30ème promotion des médecins issus de l'Université Marien-Ngouabi.

□ « *Les navigateurs peuvent entrer, séjourner et quitter les eaux territoriales congolaises, le port autonome de Pointe-Noire, sans risque pour eux, pour les navires et pour les marchandises* »

Martin Coussoud-Mavoungou, ministre de la Marine marchande (Congo-Brazzaville), face aux gardes-côtes américains, le 13 décembre à Brazzaville.

ZONES ÉCONOMIQUES SPÉCIALES

L'île Maurice intéressée par la zone Oyo-Ollombo

L'accord de principe signé avec le groupe mauricien BOI, le 12 décembre, permet au Congo de mettre à la disposition de l'île Maurice les études de faisabilité réalisées sur les quatre zones économiques spéciales en création. La partie mauricienne s'est dite intéressée par la zone Oyo-Ollombo située dans le centre-nord du Congo.

Le document a été paraphé par le ministre congolais en charge des Zones économiques spéciales (ZES), Alain Akouala-Atipault, et le président du BOI, Maurice Lam. Après cette signature, le ministre congolais, qui est en visite de travail dans ce pays, a eu une séance de travail avec des opérateurs économiques du secteur privé mauricien. Cette réunion a permis à la délégation congolaise de présenter les opportunités qu'offre son pays. « *Nous attendons que le secteur privé mauricien fasse des propositions afin de réaliser un plan d'ac-*

tion chronologique et séquentiel », a signifié Alain Akouala-Atipault, qui a annoncé qu'un budget d'environ 200 millions de dollars sera mobilisé pour la construction des infrastructures des ZES.

Les hommes d'affaires mauriciens ont, quant à eux, soulevé plusieurs points d'ombre concernant l'environnement congolais, entre autres, la lenteur administrative et le problème de visa d'entrée dans le pays. Réagissant à ces inquiétudes, le président du BOI, Maurice Lam a évoqué le potentiel qu'offre le Congo et estimé que la Zone économique spéciale de la région d'Oyo-Ollombo était la plus appropriée pour les opérateurs mauriciens. Cette zone, d'une superficie de 760 318 hectares, a-t-il estimé, offre de nombreux avantages, en particulier pour ce qui est de l'agriculture. Les autorités gouvernementales de l'île Maurice ont, elles aussi, exprimé leur soutien aux opérateurs écono-

miques qui tourneraient leur regards vers l'Afrique. Ceux-ci devraient y aller de manière concertée avec les instances gouvernementales. « *Le gouvernement sera à vos côtés dans cette entreprise* », a indiqué le secrétaire financier, Dev Manraj.

Le Congo et l'île Maurice ont signé plusieurs accords de partenariat économique à l'occasion de la visite du président Denis Sassou-N'Gusso dans ce pays, en 2011. Parmi les accords signés entre les deux parties, l'un consacre la protection réciproque des investissements et l'autre la non-double imposition. Fort cet intérêt manifesté, le ministre congolais chargé des ZES a souhaité que la partie mauricienne apprête le plan d'action inhérent à son intervention au Congo lors d'une visite que devrait effectuer le Premier ministre mauricien, Navin Ramgoolam, au Congo, à l'invitation du président de la République.

Thierry Nougou

SÉCURITÉ MARITIME

Les performances du Congo passées en revue

Le ministre délégué à la Marine marchande, Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou, a reçu ce 13 décembre une délégation de gardes-côtes américains, conduite par l'officier de liaison Matt Rowe.

L'entretien a porté sur les progrès réalisés par le Congo pour mettre en œuvre le Code international sur la sûreté des navires et des installations portuaires (ISPS). « *Vous n'ignorez pas les actes de piraterie qui ont lieu dans le monde. Une résolution permet qu'aujourd'hui, en Afrique de l'Ouest et du Centre, ces questions soient effectivement prises en compte. Les gardes-côtes ont dit qu'en République du Congo, la sûreté maritime était très bien assurée* », a

confié le ministre, ajoutant : « *Nous pouvons garantir à tous les navigateurs dans le monde et à tous les navires qu'ils peuvent entrer, séjourner et quitter les eaux territoriales congolaises, le port autonome de Pointe-Noire, sans risque pour eux, pour les navires et pour les marchandises.* »

À propos de la visite que la délégation a effectuée au port autonome de Pointe-Noire, Matt Rowe a déclaré : « *Nous avons noté sur place beaucoup d'engagements et beaucoup d'efforts dans le maintien de la sûreté et de la sécurité.* » Les installations congolaises concernées par le Code ISPS sont le port public, le quai Intels, le terminal pétrolier de Djeno, les quais Bos Congo et Total, Moho Bi-

londo, Yombo, Nkossa 2 et Conkouati. Le Code ISPS fournit un cadre de gestion du risque. Il contribue à rendre l'industrie maritime moins vulnérable. Les gouvernants contractants sont obligés de se conformer à ce code et de l'appliquer. Ils doivent s'assurer que les mesures de sécurité appropriées ont été mises en place dans les installations portuaires et les voies navigables. Les États-Unis accompagnent le Congo depuis un certain temps dans la mise en œuvre du Code ISPS dans le port autonome de Pointe-Noire, en vue de garantir de bonnes conditions de sûreté et de sécurité des installations portuaires, des navires et du trafic maritime.

Guillaume Ondzé

TRANSPORT EN COMMUN

Des élèves prennent d'assaut les véhicules de l'État

La scène se passe à l'arrêt de bus de Mikalou, communément appelé Terminus, sur l'avenue Marien-Ngouabi à Talangä, sixième arrondissement de Brazzaville. Dépités par les caprices des transporteurs, des jeunes lycéens n'ont pas eu d'autres solutions que de prendre en otage les bus destinés aux fonctionnaires de l'État.

En effet, las d'avoir longtemps subi le diktat des « demis-terrains » que leur imposent les contrôleurs de bus qui foulent aux pieds les recommandations des pouvoirs publics, des jeunes lycéens se sont organisés pour monter dans les bus des ministères. Ils ont profité de l'embouteillage pour assiéger le chauffeur et l'ont sommé de les conduire à leur établissement.

Impuissant devant cette « meute » à première vue pacifique, le conducteur de la Hiace a dû recourir à l'intervention des éléments de la police routière pour dissuader les jeunes gens à descendre. « *C'est au gouvernement de trouver une solution à ce problème. Depuis octobre nous sommes soumis à ce régime. Et nous arrivons à l'école toujours en retard. Le gouvernement doit penser aux bus scolaires. Trop c'est trop !* », a dit un élève qui a réclamé la réforme du secteur des transports en commun.

Compréhensifs aux propos du conducteur et des policiers, les lycéens en colère ont accepté de libérer le bus et de le laisser continuer sa route sans un seul passager à bord.

Mais la scène a été diversement interprétée par les témoins. Alors que certains évoquaient le banditisme et l'incivisme des élèves, d'autres ont indexé l'État qui a laissé éclore l'informel et le privé dans un secteur aussi sensible comme le transport. « *Dans les années 1980, les élèves que nous étions profitions des bus de la STB, et STUB pour nous rendre à l'école moyennant un abonnement mensuel à moins de 2000FCFA* », a commenté un passant, non sans saluer la politique d'hier en faveur des élèves. Cette politique prévoyait des abonnements au demi-tarif pour les transports en ville et à l'occasion des vacances par le Chemin de fer Congo-Océan (CFCO) et l'Agence transcongolaise des communications (ATC).

Depuis quelques années déjà, des élèves du lycée technique 5-février de Mpila ont toujours exprimé leur colère à l'égard des automobilistes chaque fois que les transporteurs les narguent en proposant des itinéraires réduits.

Les Dépêches de Brazzaville



Apports des nouvelles techniques de l'information et de communication (TIC) dans le secteur agricole – l'expérience de l'Afrique de l'Est

Par Dan Rugabira, Coordonnateur Sous Régional pour l'Afrique Centrale et Représentant pour le Gabon et Sao Tomé e Príncipe pour la FAO

L'Afrique s'est dotée en 2001, d'une stratégie pour le développement de son secteur agricole dénommée Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA).

Ce programme avait été assigné d'objectifs très ambitieux, notamment une croissance annuelle moyenne de 6% et l'atteinte pour l'année 2015, des objectifs suivants :

1. Rendre dynamiques des marchés agricoles dans les pays et les espaces régionaux du continent ;
2. L'agriculteur africain devient un acteur important dans l'économie de marché et un exportateur net des produits agricoles

3. L'agriculture africaine devient créatrice des richesses pour les populations rurales

4. La science et la technologie comme atout stratégique pour répondre aux besoins du secteur agricole

5. Une agriculture respectueuse de l'environnement et de la gestion durable de l'environnement, prenant en compte les nouvelles connaissances en informations et technologies.

Fin 2013, nous constatons avec amertume que l'Afrique est loin d'atteindre ces objectifs, en dépit des efforts notoires à souligner dans quelques pays.

Les objectifs 4 et 5 ci-haut évoquent l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC). Aujourd'hui une grande proportion de la population de l'Afrique subsaharienne, souffre des problèmes de faim et de malnutrition. L'Afrique Centrale, malgré ses nombreuses ressources en terres fertiles, en ressources halieutiques et minérales n'est pas en reste. Selon les données récentes sur la malnutrition infantile dans la région, les taux de malnutrition aigüe et chronique sont très alarmants. De 20% au Gabon, 29% en Guinée Equatoriale, de 38.1 au Cameroun, ce taux monte à 58% en RDC. Toutefois, une lueur d'espoir semble poindre à l'horizon car tous les pays de la région, reconnaissent l'importance que doit jouer l'agriculture dans leur développement et lui consacrent une part importante dans leur vision de développement à moyen terme.

Pour que l'agriculture puisse promouvoir le développement global et créer des richesses pour nos populations, elle doit être capable d'intégrer et d'utiliser les nouvelles technologies de l'information et de communication à travers les outils les plus répandus et accessibles aux masses, à savoir les

téléphones mobiles.

L'Afrique de l'Est semble avoir compris ce message et a fait des efforts notables dans l'utilisation des Smartphones dans plusieurs secteurs économiques et particulièrement dans le secteur agricole. Le sommet de Kigali (Oct.13) intitulé Transform Africa – au cours duquel le Président Ali Bongo-Ondimba a prononcé un brillant discours ainsi que la Conférence Internationale de Kigali de Novembre cette année consacrée spécialement à l'application des TICs à l'Agriculture, ont démontré à suffisance que les TICs sont un ferment de dévelop-



Les agriculteurs consultant leurs mobiles

pement important et recommandé leur adoption rapide en Afrique.

La pénétration du téléphone mobile en Afrique Centrale est très élevée et de loin supérieure à celle de l'Afrique de l'Est. Par exemple, selon les données de l'Union Internationale des Télécommunications, les souscriptions des téléphones mobiles pour 100 habitants en 2012 sont de 64 % au Cameroun, de 102% au Congo, de 187% au Gabon, mais de 72 % au Kenya et de 50 % au Rwanda

Par contre, les utilisations téléphoniques ainsi que les applications qui y ont été développées donnent de l'avance à cette région et en font un modèle à suivre dans le domaine de développement des TIC.

Les applications TIC dans le secteur agricole en Afrique de l'Est. Les applications TICs pour le secteur agricole sont de deux catégories:

1. Les besoins et les utilisations directs de l'agriculteur
2. Les informations nécessaires

pour les besoins de la planification (utilisées notamment par les administrations et les organismes internationaux).

1. Applications pour les besoins directs de l'agriculteur.

a. Paiement mobile : l'application M-Pesa (ou mobile pesa= argent en swahili) permet de faire les transactions financières tels que le transfert d'argent, le paiement des factures et bien d'autres paiements par le biais du téléphone mobile. Pour l'agriculteur loin des villes, le M-pesa est une innovation majeure qui a remporté un franc succès. En effet, les personnes vivant en ville pouvaient

travers le téléphone mobile. L'E-soko (soko veut dire marché en swahili) fonctionne par souscription. L'agriculteur abonné reçoit un ensemble de conseils sur les pratiques agricoles de la saison, la prévision des pluies et des températures, les prix du moment des principaux produits agricoles. La plateforme permet également de mettre en contact les producteurs avec les acheteurs et ainsi favorise de bons prix pour les agriculteurs, tout ceci par un simple message électronique.

E-Cow (cow signifie vache en Anglais) fonctionne de la même façon et s'occupe principalement du secteur de l'élevage. L'éleveur

l'information sur la localisation de la zone de vaccination ou autres traitements au cheptel, le nombre d'animaux traités, le service prestataire de soins et le nombre d'éleveurs bénéficiaires.

b. Surveillance des points d'eau pour les besoins de l'élevage : le Kenya est à 80% un territoire semi-aride ou aride habité par des populations nomades vivant pratiquement de l'élevage extensif. L'information sur des points est capitale et vitale pour ces populations car elle leur permet d'obtenir des prévisions sur le niveau de l'eau, la disponibilité des pâturages, la planification des migrations vers des zones de disponibilité d'eau et en période de grande sécheresse, prendre des mesures anticipées de destockage et vente du cheptel. Le système d'alerte rapide permet également d'éviter des conflits entre communautés d'éleveurs pour la ressource car il facilite l'intervention humanitaire par les autorités en cas d'extrême sécheresse.

c. Transaction de marché de bétail et système de registre de maladie des animaux : la plateforme comporte deux activités. La composante de transaction de marché met en contact acheteurs et vendeurs de cheptel et autres produits animaux. La FAO en collaboration avec le service vétérinaire capte toute information de terrain sur les maladies du cheptel et ainsi alerte le service national vétérinaire sur les risques de maladie pour une réponse rapide. Tout ceci à l'aide d'un portable

d. Evaluation de la sécurité alimentaire : la FAO et les Ministères de l'Agriculture dans la plupart des pays du monde conduisent des enquêtes annuelles sur la production agricole. Au Kenya, la téléphonie mobile est utilisée dans la capture des données de l'enquête agricole. Ainsi, les données sur la localisation des échantillons, les zones de production et de déficit alimentaire sont enregistrées pour une analyse ultérieure.

Les pays de l'Afrique Centrale pourraient profiter de ces avancées en s'en inspirant. La jeunesse de la région est encouragée à créer des applications TICs adaptées à l'agriculture locale. Les Administrations également sont encouragées à utiliser les TICs pour leur besoin de planification, d'enquête et de collecte d'information.

souscrit au service et reçoit de l'information sur la gestion du cheptel, la période propice pour la gestation, les méthodes de traite et d'alimentation, les facilités d'insémination proche, le contrôle des maladies et met en contact les vendeurs de bétails aux acheteurs, le tout sur son portable.

Les évaluations de ces applications ont confirmé des gains monétaires importants aux agriculteurs et petits éleveurs. Les milieux ruraux bénéficiaires de ces applications sont sortis de la pauvreté.

2. Les applications pour la planification et les décideurs : (Les applications décrites ici ont été ou sont développées ou utilisées par la FAO Kenya)

a. Utilisation des mobiles pour la surveillance de la vaccination et déparasitage du cheptel. Cet outil permet d'avoir en temps réel l'état de vaccination du cheptel dans les villages et permet d'éviter les duplications des services par plusieurs projets ou services. L'application permet de collecter

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Dix-neuf nouveaux médecins ont prêté le serment d'Hippocrate

Les soutenances des thèses de doctorat en médecine et des mémoires de licence en sciences de la santé ont eu lieu du 9 au 11 décembre à Brazzaville. Les diplômés ont été remis aux lauréats le 12 décembre au cours d'une cérémonie solennelle en présence de nombreux médecins et de Léon Hervé Iloki, président général des jurys de cette trentième session.

Un jury international a siégé pendant trois longues journées pour statuer sur dix-neuf thèses de doctorat en médecine et vingt-quatre mémoires en licence en sciences biomédicales, santé publique et sciences infirmières.

Les sujets de recherche ont porté sur divers domaines de la médecine et répondaient à la demande de santé des popula-



Les docteurs en médecine

tions. Cette cérémonie renforce la visibilité de la fonction de recherche dévolue à la faculté des sciences de la santé de Brazzaville. Cette année, six thèses ont reçu la mention très honorable avec félicitations du

jury. Fait inédit, quatre thèses ont reçu la mention très honorable avec félicitations du jury, proposition de prix de thèses et échanges interuniversitaires. « Lorsqu'on m'a fait la proposition de coordonner les

jurys de ces soutenances, je ne peux vous cacher avoir ressenti une appréhension, somme toute fondée. En effet, je craignais légitimement de ne pas être à la hauteur des enjeux. Mon pressentiment s'est trouvé aiguisé par le souvenir vivant de la qualité remarquable des prestations à cet office, chaque année, d'éminents maîtres de médecine, dont certains sont présents dans cette salle », a déclaré Léon Hervé Iloki.

Au cours de cette cérémonie, le ministre de l'Enseignement supérieur, Georges Moyen, a émis le vœu que soit associée, en raison d'une nécessité, la coopération internationale pour le progrès de la science et le dialogue des cultures. « Nous savons maintenant que la faculté des sciences de la santé est indispensable à

notre pays de par le foyer intellectuel qu'elle peut devenir, le rayonnement qu'elle peut apporter, le noyau dur d'une communauté médicale universitaire qu'elle peut constituer. Former nos propres cadres de la santé, porter un jugement sur leur aptitude à s'occuper du patient, apprécier la valeur scientifique de leurs travaux, voilà notre ambition. »

Pour mémoire, la première session de soutenances de thèses de doctorat en médecine de la faculté de sciences de la santé a eu lieu à Brazzaville il y a trente-deux ans, en novembre 1981. À l'époque, le jury international était déjà un aréopage constitué de maîtres de l'université Marien-Ngouabi et d'éminents professeurs venus d'Afrique et d'Europe.

Hermione Désirée Ngoma

ÉMIGRATION

Les demandeurs ne se pressent pas pour retirer leur passeport

Des passeports ordinaires biométriques, établis par les services d'émigration de la direction générale de la surveillance du territoire (DGST) à des Congolais qui en ont fait la demande ne trouvent pas preneurs depuis des années.

Sur la base des informations recueillies par Les Dépêches de Brazzaville, un peu plus de 354 passeports ordinaires biométriques établis en 2011 ne sont toujours pas retirés par leurs propriétaires. D'autres lots en souffrance, concernant les années 2008, 2009, 2010, 2012 et 2013, sont encore plus volumineux. À côté des bottins plus ou moins faciles à manipuler, les bureaux où sont entreposés ces documents débordent littéralement. Pour ne pas perdre la trace de ces précieux documents de voyage, la DGST a établi des bottins par année d'émission, dans lesquels figurent l'identité du demandeur, son numéro de passeport, son numéro de téléphone et/ou son adresse domiciliaire.

Devant cet état de chose, on peut se poser la question de savoir comment tant de gens qui se plient parfois en quatre pour obtenir un passeport traînent les pieds pour le retirer.

L'attente parfois longue des carnets de passeport est peut-être en partie à l'origine de cette situation, mais le passeport ordinaire étant établi pour une validité de cinq ans, il est impératif que les bénéficiaires se les approprient.

Les autorités habilitées indiquent qu'en dépit de la mise en circulation du passeport Cémac, les détenteurs de passeports biométriques en cours de validité ne peuvent prétendre au nouveau document car la demande formulée pour l'obtenir subira un rejet automatique du système informatique d'établissement des passeports pour cause de doublon. En l'occurrence, précisent-elles, le traitement d'un dossier de demande de passeport envoyé en quarantaine est plus long.

La rédaction

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Soixante-deux chefs d'établissements formés à la gestion scolaire

La session de formation et d'encadrement des responsables collèges et lycées publics du département de Brazzaville, organisée du 11 au 13 décembre, visait à doter les participants de nouvelles attitudes et compétences.

Les participants ont, pendant trois jours, débattu de plusieurs thèmes, parmi lesquels le rôle ou la place d'un chef d'établissement dans la gestion d'une structure, les fondements administratifs d'une bonne gouvernance et les techniques. Ils ont aussi suivi des exposés sur la gestion du temps par un chef d'établissement, l'hygiène et la violence en milieu scolaire, le leadership pédagogique et les principes de la gestion axée sur les résultats (GAR) ainsi que l'acte d'inspection administrative. Clôturant la cérémonie, le directeur de cabinet du ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Brice-Hilaire Ounounou, a rappelé que la formation des personnels relevant de ce sous-secteur était devenue un impératif afin d'en faire de véritables ressources humaines indispensables à la modernisation et à l'émergence du Congo à l'horizon 2025. « Si jadis, diriger un établissement scolaire semblait

être une tâche aisée, de nos jours le contexte en fait un métier qui requiert du chef d'établissement certaines qualités dans l'observation de la législation scolaire. Vous avez été, trois jours durant, à l'école du savoir, un savoir utile qui fera de vous, nous en sommes convaincus, de véritables gestionnaires », a-t-il déclaré.

Il s'est, par ailleurs, félicité du dé-

veloppement de ces outils n'iront pas les tiroirs de vos bureaux, mais qu'au contraire ils seront pour vous une boussole dans l'accomplissement au quotidien de vos fonctions de chefs d'établissement. Les acquis de cette session de formation, ajoutés aux conclusions et aux résultats des différents colloques dont l'objectif principal était d'améliorer la qualité du couple enseigne-



Les participants à la session. (© Adiac)

ment/apprentissage, nous laissent croire à l'amélioration des résultats du système éducatif », a-t-il ajouté, exhortant les chefs d'établissement à capitaliser les acquis de ces assises pour une bonne gestion scolaire en 2013, déclarée Année de l'éducation de base et de la formation professionnelle.

Parfait-Wilfried Douniama

FRANCE

Un projet de loi relatif à la politique de développement sera présenté au Parlement

Le conseil des ministres a adopté le 11 décembre le projet de loi sur la politique de développement et de solidarité internationale. Un projet qui fixe les grandes orientations de l'aide française, mais garde le silence sur ses financements

Le texte, qui répond à une promesse de campagne du président François Hollande, sera présenté au Parlement au cours du premier trimestre 2014. « Une première dans l'histoire de la République », a déclaré le ministre délégué chargé du Développement, Pascal Canfin, qui l'a présenté en conseil des ministres. Le projet de loi entérine les grandes orientations de la politique publique d'aide au développement, à savoir : la lutte contre la pauvreté et ses conséquences en termes de santé, d'éducation ou de nutrition ; la préservation de la planète, avec l'accent sur la lutte contre le changement climatique ; la promotion des valeurs de la démocratie et l'état de droit, les droits de l'Homme, l'égalité entre les femmes et les hommes, la responsabilité sociale et environnementale des entreprises et le travail décent.

La loi de programmation met également l'accent sur les pays

prioritaires auxquels la France destine majoritairement son aide : l'Afrique subsaharienne et la rive sud de la Méditerranée devraient recevoir 85% de l'effort financier de la France en faveur du développement.

Autre nouveauté, la création d'un Conseil national du développement et de la solidarité internationale qui prend la succession du Haut-Conseil de la coopération internationale supprimé en 2008 par le président Nicolas Sarkozy.

L'objectif du projet de loi est d'ouvrir le débat sur la politique d'aide au développement, jusqu'ici « cantonné aux discussions parlementaires sur les crédits publics alloués lors de l'examen annuel du projet de loi de finances ». Dans les conclusions du conseil des ministres, on peut lire que « le Parlement [...] aura ainsi l'occasion de débattre de ses principes et de ses orientations, et d'exercer pleinement sa mission de contrôle et d'évaluation ».

« L'adoption de ce projet de loi reste globalement positive. C'est une étape importante vers l'appropriation démocratique de cette politique publique puisque les parlementaires vont pouvoir en débattre », s'est félicité Chris-

tian Rebol, responsable de plaider financement du développement chez Oxfam France.

Les parlementaires pourront non seulement amender le projet de loi à venir, mais aussi évaluer tous les deux ans la politique de développement sur la base d'un rapport remis par le gouvernement. Un certain nombre d'indicateurs permettra d'évaluer chaque année les résultats de la politique française de développement.

Malgré de nombreuses avancées, le projet de loi fait l'impasse sur la programmation budgétaire, laissant l'aspect financier à la charge du projet de loi de finances, discuté chaque année. Coordination Sud regrette qu'« aucune disposition du rapport ou du projet de loi ne vient en écho au manque de prévisibilité des dotations budgétaires ». L'ONG One a déploré, dans un communiqué, que « le principal engagement de la France en matière de financement du développement et de la lutte contre l'extrême pauvreté ne figure pas dans le projet de loi » et a appelé à l'inscription de l'objectif d'allouer 0,7% du revenu brut à l'aide au développement.

Noël Ndong

DÉVELOPPEMENT

Le taux de croissance de l'Afrique sub-saharienne va atteindre 6.2% en 2014 (FMI)

L'activité économique en Afrique sub-saharienne devrait demeurer robuste avec une croissance de 5% en 2013 et de 6,2% en 2014, a-t-on appris jeudi du dernier rapport économique du Fonds monétaire international : les Perspectives économiques régionales publié jeudi.

Le FMI a déclaré que les dernières perspectives ne sont pas aussi fortes qu'il avait prévues dans son rapport de mai 2013, caractérisées par la hausse des coûts de financement, les économies émergentes moins dynamiques, et les prix des produits de base moins favorables ainsi que des facteurs domestiques divers.

« La croissance devrait être particulièrement forte dans les pays exportateurs de minéraux et à faible revenu, y compris la Côte d'Ivoire, la République démocratique du Congo, le Mozambique, le Rwanda, la Sierra Leone, et quelques autres », a déclaré Antoinette Sayeh Monsio, la directrice du Département Afrique du FMI.

« Par exemple, la production de pétrole du Nigeria devrait augmenter en 2014, et la réforme de l'électricité est en train de progresser », a déclaré Mme Sayeh.

Le principal facteur pour la croissance continue dans la plupart de la région demeure, comme dans les années précédentes, est une forte demande intérieure, liée notamment à l'investissement dans les infrastructures et la capacité d'exportation dans de nombreux pays, a ajouté le rapport.

En ce qui concerne l'inflation, le rapport a déclaré que l'inflation devrait rester modérée en 2013 et 2014 dans la région, ce qui reflète la désinflation continue dans les pays à faible revenu et les perspectives bénignes pour des prix alimentaires.

Selon le rapport, l'inflation en Afrique sub-saharienne était sur une tendance à la baisse depuis le début de 2012, en raison du ralentissement de la hausse et des baisses occasionnelles des prix des denrées alimentaires et du maintien de politiques monétaires restrictives.

Le rapport affirme également que les déficits budgétaires vont augmenter en 2013 et 2014 dans de nombreux pays de la région, ajoutant que les indicateurs de la dette restent bénins dans la plupart des pays.

Xhinua

La première pièce du projet Moho Nord présentée officiellement

Six mois après la décision autorisant Total E&P Congo à développer le champ Moho Nord, la première pièce du Yard Friedlander/Technip fabriquée au Congo a été présentée le 3 décembre à la Base Ilogs dans l'enceinte portuaire à Isidore Mvouba, ministre d'Etat, ministre du développement industriel et de la promotion du secteur privé et Yvonne Adelaïde Mougany, ministre des Petites et moyennes entreprises et de l'artisanat. Etaient aussi présents Babak Bagherzadeh, directeur général de Total E&P Congo ainsi que les représentants de plusieurs autres sociétés.

Le chantier de fabrication des pièces a commencé en juillet dernier sur le Yard Friedlander/Technip. La Société Friedlander

opère sur ce chantier avec Technip ainsi que plusieurs autres sous traitants locaux. D'ici avril, ces sociétés vont fabriquer 120 pièces appelées LBL. Celles-ci seront descendues à 120 mètres de profondeur afin de positionner de façon très précise les équipements complets du projet Moho Nord.

« Aujourd'hui, est un jour important pour Total E&P Congo puisqu'il marque la concrétisation d'un plan de développement local. Après la signature, en mars dernier, de la décision autorisant Total E&P Congo à développer le champ Moho, la première pièce fabriquée au Congo est prête. Les 120 pièces à fabriquer le seront d'ici avril. Ces pièces seront utilisées toute la durée du projet », a dit Yves Duteil, directeur du projet Moho Nord à Total E & P Congo.

Vincent Poulard, directeur général de Fried-



Le ministre d'Etat, Isidore Mvouba apposant ses empreintes sur la pièce

lander a renchéri « [...] sept mois de réalisations sur ce site prévu pour une construction de 800 tonnes de structures sur 12 mois. Aujourd'hui, nos sommes à 100 jours de travail soient 120 000 heures au compteur et nous n'avons enregistré aucun accident. Le site qui comprend trois grandes zones de fabrication accueille 300 personnes ».

Après la présentation des différentes sociétés opérant sur le projet, une visite guidée a eu lieu en compagnie des membres du gouvernement. Les différentes étapes du projet qui sera développé en 2014 - 2015 dans l'off-shore du Congo ont été expliquées aux ministres, qui ont ensuite apposé

leurs empreintes sur la pièce : « Par ce geste, nous approuvons et encourageons la conduite de ces travaux jusqu'à leur terme. Notre satisfaction est d'autant plus grande que ces travaux se font ici au Congo » a dit la ministre Yvonne Adelaïde Mougany.

Par ailleurs, rappelons que plusieurs entreprises congolaises sont aujourd'hui engagées dans le développement de Moho-Nord. « Nous développons d'autres activités chez Boscongo et GNCAC concernant la fabrication et la préparation du terrain. Près de 2000 tonnes d'acier sont attendues au mois de janvier pour pouvoir commencer la construction chez Boscongo », a conclu Yves Duteil.



Yves Duteil, directeur du projet Moho Nord discutant avec les ministres Isidore Mvouba et Adelaïde Mougany

HOMMAGE

Mandela repose à Qunu parmi les siens

C'est hier matin que Nelson Mandela, décédé le 5 décembre à Johannesburg, à l'âge de 95 ans, a été inhumé à Qunu, son village d'enfance. Environ 4500 invités, parmi lesquels des chefs d'État et de hauts dignitaires du monde étaient présents pour rendre un ultime adieu au père de la nouvelle Afrique du Sud, après des cérémonies émouvantes organisées pendant plusieurs jours au Cap.

Pour l'éternité, l'homme qui avait consacré sa vie à la lutte pour la libération de son peuple, qui a connu toutes les humiliations et finalement tous les honneurs, est rentré chez lui, dans ce petit village de Qunu qui l'a vu grandir. Contrairement à la cérémonie grandiose du Stadium Soccer City de Soweto où les dirigeants du monde entier s'étaient rassemblés, la mise en terre du père de la nation sud-africaine à Qunu s'est déroulée dans l'intimité familiale au cimetière où reposent ses parents et trois de ses fils. Héros antiapartheid, président d'Afrique du Sud (1994 -1999) et Prix Nobel de la Paix, Mandela c'est aussi cette œuvre immense qu'ont révélée les larmes, les prières, les discours et la consécration qui lui ont été dédiés au long de ses obsèques mémorables. Le Congo si attaché au combat de Madiba a levé ce matin le deuil de plusieurs jours décrété le 5 décembre dernier.

Gankama N'Siah

L'ambassadeur d'Afrique du Sud salue le Congo pour sa mobilisation

Manelisi Genge a été reçu, le 13 décembre, par le ministre des Affaires foncières et du Domaine public, Pierre Mabiala. Interrogé par la presse, le diplomate sud-africain a exprimé sa gratitude au Congo pour l'hommage à l'ancien président Nelson Mandela.

À sa sortie d'audience, le diplomate sud-africain a expliqué qu'il était venu dire au revoir au ministre après ses quatre ans de mission au Congo. Ce ministre l'a aidé dans l'atteinte des objectifs fixés par son pays. « J'ai mis en pratique la vision qui m'a été laissée par mon prédécesseur. Celui

qui viendra sera dans la même lancée. Le gouvernement sud-africain lui donnera une liste de toutes les activités à accomplir ensemble avec la République du Congo. »

Puis le diplomate a déclaré : « Le Congo est en train de pleurer Mandela et de célébrer tout ce qu'il a fait. C'est ainsi que le livre de condoléance est ouvert en mémoire de ce grand homme qui appartenait à tout le monde sans distinction. Je salue le gouvernement congolais pour ses condoléances et pour la présence du président Denis Sassou-N'Guesso en Afrique du Sud. Le président Nelson Mandela

n'était pas seulement le président des Sud-Africains, mais une icône internationale. Il a joué un rôle au niveau global. Nous sommes en train d'observer tout ce qu'il a fait. C'est grâce à lui que l'on peut parler de justice, de la dignité du continent africain, de la nouvelle constitution ainsi que de la réconciliation en Afrique du Sud. Nelson Mandela restera présent dans nos esprits, nos mémoires parce que ces actions continuent à crier. Nous devons suivre son exemple pour atteindre un monde meilleur. »

Lydie Gisèle Oko

Le Congo vulgarise l'œuvre politique de l'ancien président sud-africain

À l'occasion des 25 ans de la signature du protocole de Brazzaville sur la paix en Afrique australe, des intellectuels congolais ont animé, le 13 décembre à Brazzaville, une conférence-débat sur « Le combat politique de Nelson Mandela et la contribution du Congo dans la lutte de libération de l'Afrique Australe. » La conférence avait pour objectif de restituer l'œuvre de Nelson Mandela afin de la perpétuer et de la transmettre aux générations futures. Il s'agissait aussi d'informer l'opinion sur la contribution du Congo à la libération de l'Afrique australe et de l'ancien président sud-africain, et de sensibiliser l'opinion à la place de l'éducation et de l'humanisme dans la gestion de la cité, telle que Nelson Mandela l'a pratiquée dans son pays.

Au total, quatre communications ont été tour à tour données par d'anciens et nouveaux membres du gouvernement congolais, des universitaires et diplomates. Parmi ceux-ci : Emmanuel-Célestin Goma-Foutou, Jean-Marie Kamba, Richard Ngambou et Jean-Claude Gakosso. Au cours de son exposé, le premier orateur a proposé de revisiter la vie et l'œuvre de Nelson Mandela,

ancrée dans un itinéraire totalement consacré à une vision : libérer la nation sud-africaine de l'apartheid.

Emmanuel-Célestin Goma-Foutou a aussi passé en revue les grandes étapes de la vie de Mandela, ses amitiés avec Walter Sisulu, Oliver Tambo, le début de sa lutte, sa première incarcération qui avait duré cinq ans et la seconde de vingt-sept ans, sa sortie de prison et son élection à la tête de l'Afrique du Sud.

« Mandela n'est pas mort, il est devenu une lumière qui incarne la rédemption »

Pour le ministre congolais de la Culture et des Arts, Jean-Claude Gakosso, qui a exposé sur l'audience internationale d'un humanisme charismatique, Mandela n'est pas mort, il est devenu une lumière qui incarne la rédemption. « Par sa mort, Nelson Mandela est devenu une grande lumière dans le firmament du monde. Fondamentalement, l'homme qui nous a quittés incarne non seulement le rêve de rédemption qui habite l'humanité depuis la nuit des temps, mais aussi la passion au sens biblique et chrétienne. Jamais un humain n'a fait l'unanimité et drainé au-

tant de monde au chevet de sa mort », a-t-il martelé.

L'universitaire Richard Ngambou, qui a exposé sur « Nelson Mandela, une œuvre accomplie ou une œuvre inachevée », a déploré que l'icône de la lutte antiapartheid laisse une œuvre économique inachevée en Afrique du Sud au regard des disparités entre les Blancs et les Noirs. Le thème sur « La contribution du Congo à la libération de Nelson Mandela et aux négociations quadripartites sur la paix en Afrique australe », a été développé par le diplomate congolais Jean-Marie Kamba. Ce dernier a révélé aux participants l'importance et le contenu des pourparlers, en déclarant que « le leadership du Congo dans ces négociations a été reconnu par Nelson Mandela à travers sa visite au Congo le lendemain de sa libération en février 1990 ». La conférence débat s'est achevée par la visite d'une exposition de photos sur l'itinéraire de Mandela dans toute sa complexité. L'accent a mis en lumière sa vie tout autant politique et publique que privée et intime. Au travers de multiples supports, le rôle essentiel qu'a joué Nelson Mandela dans la lutte contre l'apartheid a été montré, ainsi que la manière dont il a bâti une nouvelle nation sur les ruines d'un conflit, en exploitant le militantisme, l'amour, la persuasion, le pardon, le sens aigu de la politique doublé d'un sens de l'humour à toute épreuve. L'exposition s'articule autour de six thématiques, illustrant pour chacune une facette de la vie et de l'engagement de Nelson Mandela : la personne, le camarade, le leader, le prisonnier, le négociateur et l'homme d'État.

Yvette-Reine Nzaba

Des chants religieux ont marqué la fin du deuil au Congo

Le Congo a clôturé sa série des hommages à l'ancien président sud-africain, Nelson Mandela, le 13 décembre en soirée, par un concert de chants religieux dans la cour du siège de la préfecture de Brazzaville.



Une prestation de la Sr Fifi la Fleur

Au total dix orchestres religieux ont répondu à l'appel du gouvernement pour rendre un dernier hommage à l'icône de la lutte antiapartheid. Tous ont prié Dieu à travers des chants afin que l'âme du premier président noir d'Afrique du Sud repose en paix et que son exemple continue à édifier et inspirer l'Afrique et le monde. Les sœurs Belle Agnelé, Bellunda, Fifi la Fleur, Odile Titi, Clémence Avounou ont ovationné le public venu nombreux témoigner sa reconnaissance à Nelson Mandela. Parmi les groupes qui ont chanté, on a vu également défiler tour à tour les missionnaires de Christ, Papa Roy, les rachetés par la foi et C3 de vie.

Le conseiller du président de la République, Jean-Marie Kamba, présent à la cérémonie a donné le sens de cette soirée. « La cosmogonie africaine a toujours mis le chant au milieu des pleurs. La mort chez nous n'a jamais été célébrée autrement que par des chants. Ces chants traduisent la tristesse qui inonde le peuple congolais, comme tous les peuples épris de paix et de justice. Ces chants sont également un hymne que nous adressons à la mémoire de notre héros, un hymne de la nation congolaise à ce grand peuple héroïque d'Afrique du Sud qui perd un géant, je dirai un père », a souligné le conseiller du chef de l'État.

Dès l'annonce de sa mort, le président de la République, Denis Sassou-N'Guesso, qui se trouvait à Paris, a décrété un deuil national jusqu'au jour de ses obsèques. Durant toute cette période, des conférences débats sur la vie politique de Nelson Mandela ont été organisées à Brazzaville et des veillées populaires dans les arrondissements de Brazzaville et d'autres villes du Congo.

Tiras Andang



Quelques photos de Nelson Mandela. (© DR)



Fourniture de matériels informatiques et bureautiques pour le Ministère du Commerce et des Approvisionnements, et autres organismes rattachés, Brazzaville, République du Congo

Au nom et pour le compte du gouvernement de la République du Congo, le Ministère des Finances, de l'Economie, du Plan, du Portefeuille Public et de l'Intégration, Ordonnateur national du FED, représenté par le Directeur des Programmes avec l'Union Européenne, 2ème Ordonnateur national suppléant du FED, envisage d'attribuer un marché de fournitures de matériels informatiques et bureautiques pour le Ministère du Commerce et des Approvisionnements.

Ce marché est financé par le Projet de Renforcement des Capacités Commerciales et Entrepreneuriales (PRCCE) de l'Union européenne (FED).

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu à l'adresse suivante: Ministère des Finances, de l'Economie, du Plan, du Portefeuille Public et de l'Intégration, Bureau de l'Ordonnateur national du FED, place de la République ex CCF, 7ème étage, porte 718 (Ministère du Plan), BP 14556 Brazzaville, et sera également publié sur le site internet de la Délégation de l'Union européenne au Congo :

http://eeas.europa.eu/delegations/congo/index_fr.htm.

La date limite de remise des offres est fixée au 20 janvier 2014 à 12heures, heure du Congo (GMT+1)

Des informations supplémentaires éventuelles ou des éclaircissements/questions au dossier d'appel d'offres seront publiés sur le site internet de la Délégation de l'Union Européenne: http://eeas.europa.eu/delegations/congo/index_fr.htm.

BUROTOP IRIS www.burotop.com

Ordinateur de bureau reconditionné HP

- + Ecran plat
- + Copieur multifonction RICOH SP1200S : copie, impression et scan en 22 PPM

à seulement 179.000 FCFA HT

Offre valable jusqu'au 31 Décembre 2013

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 08 669 80 80
 POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassaï - Tel: 04 485 53 53 - 06 958 87 88

BUROTOP IRIS www.burotop.com

Ordinateur portable HP COMPAQ

- Processeur Intel Dual Core à 2.4 GHz
- Mémoire RAM 4 Go
- Disque dur de 500 Go
- Ecran panoramique 15.6"
- Garantie 1 an

+ 1 sac offert

225.000 FCFA HT

Offre HT, paiement en comptant, un ordinateur portable d'entrée de gamme, écran tactile de 15.6 pouces, 1 an de garantie

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 08 669 80 80
 POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassaï - Tel: 04 485 53 53 - 06 958 87 88

Pas de crédit ? Garde le SOURIRE avec

WARID SO-V-NGA

Appelle maintenant, paie plus tard

Pour emprunter du crédit de communication :

- Compose *1818*140K pour obtenir 100 FCFA de crédit
- Compose *1818*240K pour obtenir 200 FCFA de crédit
- Compose *1818*340K pour obtenir 500 FCFA de crédit
- Compose *1818*440K pour obtenir 1.000 FCFA de crédit

Le crédit emprunté est remboursable à la prochaine recharge. Offre soumise à conditions.

WARID
Passer à l'action

www.warid.cd 04 400 01 01 02

AGRICULTURE ET ALIMENTATION

La Fao plaide en faveur des données statistiques en Afrique

L'amélioration des statistiques sur l'agriculture et la nutrition a été au centre de la rencontre de Rabat (Maroc), qui a réuni des experts de trente-cinq pays africains.

La Commission africaine des statistiques agricoles, organe de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), a réuni un nombre sans précédent d'experts afin d'améliorer la qualité, la disponibilité et la pertinence des données sur l'alimentation et l'agriculture en Afrique. Le but est d'élaborer des politiques plus efficaces et de lutter contre l'insécurité alimentaire.

« Nous avons besoin de statistiques actuelles, précises et fiables pour mieux comprendre comment l'agriculture et la sécurité alimentaire et les facteurs économiques, environnementaux et sociaux interagissent et s'influencent mutuellement. Les décideurs peuvent ensuite utiliser ces informations pour concevoir des politiques, des programmes et des investissements propres à améliorer les conditions de vie des populations », a déclaré le directeur adjoint de la division de statistiques de la FAO, Josef Schmidhuber.

Une centaine de hauts fonctionnaires du domaine de la statistique ont examiné les expériences des pays dans la mise en œuvre du Programme de recensement mondial de l'agriculture et le déploiement de la Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales.

Il a également été question des progrès réalisés dans la collecte de statistiques environnementales, économiques et de sécurité alimentaire, notamment des données concernant les émissions de gaz à effet de serre, les investissements agricoles, l'élevage, ainsi que les données ventilées par sexe ou liées à la parité hommes-femmes sur la propriété foncière.

Il devient crucial d'avoir des statistiques fiables pour suivre les besoins et les réalisations des pays. Par exemple, des données précises sur les dépenses publiques sont nécessaires pour vérifier que les pays consacrent bien au moins 10% de leurs dépenses totales à l'agriculture, comme ils s'y étaient engagés dans la Déclaration de Maputo, en 2003. Selon les statistiques sur les dépenses publiques, seuls le Burkina Faso, l'Éthiopie, le Ghana, la Guinée, le Malawi, le Mali, le Niger et le Sénégal ont atteint ou dépassé cet objectif.

« Bien souvent, ceux qui ont besoin de statistiques ne peuvent pas attendre. Or il faut du temps pour construire l'infrastructure de collecte de données et mettre en place un système pour traiter et analyser les informations », a déclaré Sangita Dubey, de la division de la statistique de la FAO, qui a plaidé pour « la création et le renforcement des capacités au fil du temps de façon à être prêt à fournir les données requises quand il le faut ».

Noël Ndong

MALADIES TROPICALES NÉGLIGÉES

50,7 millions de dollars pour 2014-2015

Adopté le 12 décembre à Brazzaville lors de la 19^e session du Forum d'action commune, ce budget qui s'élève à 50,7 millions de dollars permettra de soutenir les activités techniques du Programme africain de lutte contre l'onchocercose (APOC) en vue de l'élimination de cette maladie et de la filariose lymphatique.

Le financement destiné à cette période doit être réparti équitablement par pays endémique accuse cependant un déficit de 22,4 millions de dollars. Le forum de Brazzaville a abordé le renforcement des systèmes de santé et la mise en œuvre conjointe, l'évaluation des contributions des gouvernements aux efforts d'élimination de l'onchocercose, les autres maladies tropicales négligées, la note conceptuelle révisée 2016-2025 ainsi que le plan d'action et le budget révisé 2014-2015.

D'après l'APOC, pour libérer l'Afrique de l'onchocercose, de la filariose ainsi que d'autres maladies tropicales, il faut mettre en œuvre des stratégies de renforcement des partenaires, de facilitation des gouvernances, de mobilisation des ressources et de gestion de mobilité. Ce programme d'élimination nécessite également une efficacité dans les zones traitées, la reconnaissance des médicaments et la cartographie de ces maladies.

Le programme envisage de poursuivre l'élimination de l'onchocercose en Afrique, y compris le traitement biannuel à l'ivermectine en vue d'accélérer l'élimination dans les zones à problème. Il vise également à soutenir la mise en œuvre conjointe des interventions contre les maladies tropicales négligées à chimiothérapie pré-

ventive, sélectionnées dans un contexte de soutien accru au renforcement des systèmes de santé au niveau communautaire. Au terme des travaux, le directeur de l'APOC, Jean-Baptiste Roungou, a indiqué : « Après l'examen de la note conceptuelle et le plan stratégique des dix prochaines années, un nouveau programme sera mis en place pour s'occuper de l'onchocercose et de la filariose lymphatique, qui pourrait donner quelques appuis aux autres maladies à chimiothérapie préventive. Le problème des maladies tropicales négligées devient de plus en plus important de par leurs rôles très importants dans le maintien des populations dans la pauvreté. Adresser le problème de ces maladies, c'est également une manière de tirer les gens hors du cycle de la maladie, des handicaps et de la pauvreté ».

Rappelons que le thème de la 19^e session du Forum d'action commune a été « le rôle de l'APOC dans le contexte de l'accélération de l'élimination des maladies tropicales négligées (MTN) à chimiothérapie préventive dans la région africaine ». Le forum a regroupé les ministres en charge de la Santé, les partenaires au développement, les organisations non gouvernementales de développement, les fondations et des invités.

Lydie Gisèle Oko



AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N° 003/MSP/PRHBG/2013

Pour la fourniture, le transport, l'installation des équipements médicaux et non médicaux, des mobiliers et matériels médicaux et non médicaux destinés à l'hôpital blanche gomes (phase 2)

1. Le gouvernement de la République du Congo, la Banque Arabe pour le Développement Économique en Afrique (BADEA) et le Fonds de l'OPEP pour le Développement International (OFID) ont conclu des accords de prêt, destinés à contribuer au financement de la deuxième phase de l'hôpital Blanche Gomes.

Le Gouvernement a l'intention d'affecter une partie des Financements aux paiements éligibles dans le cadre du contrat visé par le présent Appel d'Offres (« AO »). Tous les paiements effectués dans le cadre du contrat envisagé seront soumis, à tout égard, aux Termes et Conditions de l'accord et des documents connexes, y compris les restrictions d'utilisation des Financements et les conditions de décaissement des Financements. Aucune partie, autre que le Gouvernement ne peut se prévaloir de droits conférés par l'accord ni prétendre au produit du Financement.

2. La Cellule d'Exécution du Projet invite, par le présent appel d'offres international, les candidats remplissant les conditions requises à présenter une offre sous pli fermé et cacheté, pour la fourniture, le transport et l'installation des équipements médicaux et non médicaux des mobiliers et matériels médicaux et non médicaux destinés à l'hôpital Blanche Gomes en lot unique

3. Le processus se déroulera conformément aux procédures de la BADEA ou / du système international d'appel d'offres

4. Les candidats intéressés remplissant les conditions requises peuvent obtenir un complément d'informations auprès de la Cellule d'Exécution du Projet et peuvent examiner/acquérir le dossier d'appel d'offres à l'adresse indiquée ci-après de lundi à vendredi entre 10h et 15h 00.

5. Les candidats intéressés peuvent acheter, un jeu complet des documents d'appel d'offres rédigés en français, à partir du 04 Décembre 2013 à l'adresse ci-

après, moyennant paiement d'un montant non remboursable de 250 000 francs CFA d'un montant équivalent en monnaie librement convertible. Le paiement pourra s'effectuer en espèces au siège du projet.

6. Les offres exprimées en hors toutes taxes (HTT) doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-après au plus tard le 11 Février 2014 à 13 heures précises (heure locale). L'offre doit être accompagnée d'une garantie d'offre d'un montant de Quatre vingt millions (80 000 000) francs C FA. La garantie de l'offre peut être libellée dans une monnaie librement convertible ou d'une garantie bancaire, délivrée par une banque agréée en République du Congo par la Commission Bancaire d'Afrique Centrale (COBAC). Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées.

7. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à la séance d'ouverture le 11 février 2014 à 15 heures 30 minutes à l'adresse indiquée ci-après :

Projet de Réhabilitation de l'Hôpital Blanche Gomes
Cellule d'Exécution du Projet
Bureau du Coordonnateur
Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO
Tel : (+242) 05 566 60 64 / 06 666 60 64
E-mail : mahima_nicolas@yahoo.fr
Centre -ville / Brazzaville -CONGO.

Fait à Brazzaville, le 02 décembre 2013

Le Coordonnateur
Nicolas MAHIMA

CONCERT Bisofun



MAÎTRE GIMS & ZAHARA

LE RENDEZ-VOUS *inédit*

20

DECEMBRE

16h

STADE EBOUE

100 SMS envoyés = 1 ticket offert

20 000 tickets à gagner
pour les abonnés **BisoFun**

Souscris à BisoFun en tapant *176*2#
Réserve ta place en tapant *176*8#
Coût sms = 100Fcfa

Tickets (10 000F ou 15 000F VIP) disponibles au service client airtel à Brazzaville via **airtel money**



airtel
Le réseau qui nous unit

ICONPROD & TIMEOUT

Cherine Giny

SAPHIR PIZZA
Toutes nos Pizza à
6.000frs
Livraison domicile +
1000frs
Tel : 22 600 34 03/ 05
602 21 19



**ASSURANCES GENERALES
DU CONGO**
A.G.C.SA
**RESPECTER NOS
ENGAGEMENTS,
C'EST VOUS
RESPECTER**
WWW.AGCCONGO.COM
HAKUNA MATATA!



Camair-Co
GSA CAMAL VOYAGES
CAMAIR-CO CONGO - Brazzaville -
Immeuble Yoka Bernard.
Email : resabzv@camair-co.net

SPECIALES FETES DE FIN D'ANNEE CHEZ CAMAIR-CO !!!

Brazza-Douala-Brazza à partir de 155.200 fcfa ttc
Brazza-Douala à partir de 114.200 fcfa ttc
Brazza-Cotonou-Brazza à partir de 208.600 fcfa ttc

Et ce n'est pas tout : PROFITEZ D'1 BILLET GRATUIT APRES 5 VOYAGES !

Nos destinations : **DOUALA – YAOUNDE – KINSHASA - COTONOU – LIBREVILLE N'DJAMENA - GAROUA – MAROUA - PARIS**

3 FOIS PAR SEMAINE : MARDI – JEUDI – DIMANCHE

Contacts : **06 827 07 54 // 05 070 73 74**



AMIO Télécom
Fournisseur d'accès Internet

Installez l'internet + un routeur Wifi à
149,000 FCFA gagnez 1 mois gratuit
 de connexion haut débit de 512 Kbps.

Direction Général Immeuble CNSS / 1er étage Brazzaville - Congo
Tel: 05 545 07 60 / 06 950 53 02 / 06 888 81 81 / 01 888 81 81
Email: Support@amc-telecom.com



Assurances et Réassurances du Congo
40 ans d'Assurance d'Expérience d'Investissements dans l'économie congolaise

ANNIVERSAIRE 40 1973 - 2013

Entreprise régie par le code CIMA

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Tel : (042) 22 291 53 89 / 22 291 44 67
 www.irc-congo.cd

“ Saviez - vous que le vin sans alcool lutte contre les maladies du coeur ? ”

0% Alcool

Le plaisir sans limites !

www.agro-sante.com

AGRO-SANTE

Distributeur Exclusif

05 700 02 20 / 05 700 02 21

Le plaisir de toute la famille !

0% Alcool

Avec **ARIEL**

Passez des moments inoubliables !

Déjà disponible chez :

N°1 Mondial
De Vin & Champagne Sans Alcool

Park 'n' Shop
Casino supermarchés

HSIET HSIET CONGO DEVELOPPEMENT

Tel: 06 699 3688 / 06 600 8865 . Adr: 1593 Avenue 3 Martyrs Batignolles Brazzaville, arrêt bus papa ga z

1 400 000F TTC	23 500 000F TTC	2 000 000F TTC	32 900 000F HT	41.200 000F HT

Tracteur HOWO 375CV Avec Remorque conteneur

* Stock disponible à Brazzaville TTC * S.A.V. et Suivi en permanence **VENTE ENTRETIEN PIECE DE RECHANGE REPARATION**
 * GARAGE professionnel à MAFOUTA * Pièces d'origine usine garantie

TerraTech
le monde de l'informatique

Acer Aspire E1-530
Intel® Processeur 1.8GHz
Ecran HD Led 15.6
2GB DDR3 Memoire
500GB Disque Dur
6-Cell Li-Ion Battery

intel Pentium inside

Avenue Alphonse Fondere – Immeuble C.N.S.S
Rond Point City – Rez-Chaussée. Congo-Brazzaville
Tel: 00242 06 8813434 – 00242 053813434
Email: info@terratech-cg.com

235.000 H.T

SOIXANTE ANS DE LITTÉRATURE CONGOLAISE

La nouvelle generation analyse l'action des pères fondateurs

L'esprit du proverbe malgache « honte à celui qui ne fait pas mieux que son père » a plané sur la soirée organisée, à Paris le 10 décembre, par l'association Agora et l'écrivain congolais Aimé Eyengué à la Librairie-Galerie Congo. En quoi peut-on appeler certains écrivains les pères fondateurs ? Y a-t-il un esprit que les aînés ont insufflé aux générations suivantes ? Comment ce feu sacré est-il entretenu pour assurer la relève ?

Autant de questions auxquelles les écrivains congolais de la nouvelle génération — Obambe Ngakosso, Itoua Ndinga, Virginie Mouanda — et le critique littéraire Zacarie Acafou ont tenté de répondre, sous la modération de Martin Lemotieu.

Soixante ans après la parution de *Cœur d'Aryenne*, le premier roman de Jean Malonga, en passant par Sylvain Bemba, Tchicaya U Tam'si, Sony Labou Tansi ou Henri Lopes, le Congo peut se targuer d'un patrimoine littéraire exceptionnel, qui en fait une particularité en Afrique. Les « Ba lakisi nzela » de la littérature congolaise sont des écrivains polygraphes, cultivés, qui ne s'accrochent pas à un seul genre littéraire. Ce sont en outre des écrivains nationalistes, passionnés des terroirs du Congo et qui n'hésitent pas à passer au vitriol les systèmes politiques, y compris lorsqu'ils en font eux-

mêmes partie, tels les écrivains-ministres Henri Djombo ou Henri Lopes. Le Congo est une République des lettres.

Pour le critique littéraire Zacharie Acafou, il y a une forme d'innovation dans la littérature congolaise et le Congo est le pays africain le plus productif sur le plan littéraire. Innovation dont se réclament les écrivains de la nouvelle génération qui, s'ils ne refusent pas de manger dans la marmite de Koka-Mbala de l'écriture laissée par leurs aînés, souhaitent tracer leur propre voie.

Virginie Mouanda, originaire du Cabinda, se dit influencée par le théâtre de Sony Labou Tansi, « une écriture qui nous ramène à nos sources et nous donne une identité », ainsi que par le travail d'Henri Lopes. Itoua Ndinga et N'Gakosso Obambe ont déploré de n'avoir réellement découvert la littérature congolaise que sur le tard, après avoir quitté le continent, faute de transmission dans le cadre scolaire. Avis commun des auteurs, « en littérature, on doit avoir la liberté », assène Ngakosso Obambe, et Itoua Ndinga de renchérir : « La littérature n'a pas de nationalité, elle est sans pièce d'identité. C'est un bien universel, car les sujets abordés par les auteurs congolais sont aussi abordés par d'autres ». Toutefois Ngakosso Obambe confesse l'influence



De gauche à droite, Obambe Ngakosso, Itoua Ndinga, Martin Lemotieu, Virginie Mouanda, Zacarie Acafou (© Adiac)

d'Emmanuel Dongala et une admiration pour son courage, lui qui a dénoncé certains travers de la société tout en vivant au Congo. Jacques Chevrier, éditeur de Jazz et vin de palme de Dongala au temps de la censure, et fin connaisseur de la littérature et des écrivains congolais, a appuyé l'hommage de Ngakosso Obambe en livrant son témoignage sur cette période. Mais le flambeau de l'écriture se transmet entre auteurs, et il existait une formation des écrivains par les écrivains au

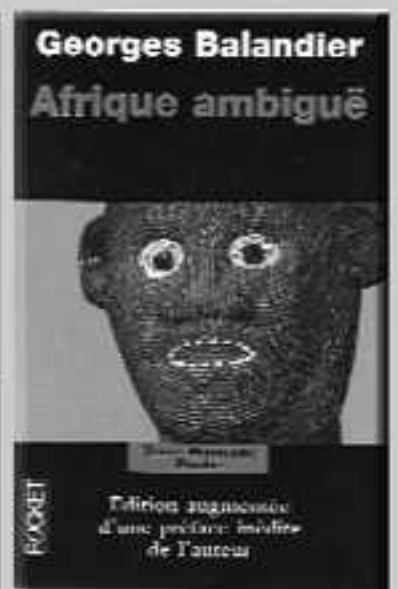
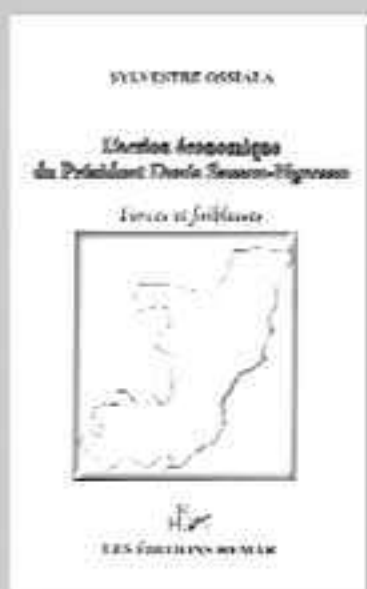
Congo. Ainsi, le modérateur de la discussion, Martin Lemotieu, rappelait que Tchitchele Tchivela fournissait ses condisciples en romans sud-américains, par exemple, ceux de Gabriel Garcia Marquez, leur faisant ainsi découvrir un autre style d'écriture.

L'autre forme d'écriture : la musique
La deuxième partie de la soirée a été dédiée à cette autre forme d'écriture qu'est la musique avec les musiciens Nzongo Soul, Armand Mandziona, Soum Carol, co-

fondeur de l'orchestre Zimbabwe, orchestre phare des années 1970. Ils sont revenus sur leur parcours musical et l'état de la musique congolaise aujourd'hui. Pour Nzongo Soul, il faut que les musiciens congolais puissent partager leur musique avec le reste du monde tandis que Soum Carol ambitionne de redonner sa noblesse à la femme congolaise à travers sa musique, elle qui est trop souvent avilie par la bestialité des chansons actuelles.

Rose-Marie Bouboutou

En vente à la Librairie Les Dépêches de Brazzaville



Ousmane Sow élu à l'Académie française des Beaux-arts

L'artiste sénégalais a été élu le 11 avril 2012 à l'unanimité par la haute assemblée culturelle et artistique de l'Institut de France. La cérémonie d'installation d'Ousmane Sow a eu lieu le 11 décembre 2013, à l'issue de laquelle il a été reçu par le président français François Hollande.

Né à Dakar en 1935, Ousmane Sow remplace le peintre américain Andrew Wyeth, décédé en 2009. Le sculpteur sénégalais a dédié son installation solennelle à l'Afrique tout entière, à sa diaspora, et aussi au grand homme Nelson Mandela. « *Mandela occupera une place extraordinaire dans l'histoire de l'humanité, comme Gandhi ou Jésus : il est arrivé à réconcilier un peuple. Je ne dis pas qu'il n'y a plus de racisme en Afrique du Sud mais il en a fait une société apaisée* », a-t-il expliqué.

L'artiste est connu pour ses grandes sculptures de figures africaines, réalisées dans un mélange de son invention, qu'il garde secret. Il est surnommé par l'écrivain John Marcus, « *le griot de la glaise* ». « *C'est un véritable honneur que de représenter aujourd'hui le peuple noir au sein de l'Institut* », a déclaré le sculpteur. Par ailleurs, Jean Cardot pense que le sculpteur Ousmane Sow apporte à l'Académie des Beaux-arts son intelligence et son génie africain. « *Vous êtes l'exemple même de la richesse et de la merveilleuse diversité de l'expression artistique* », a indiqué Jean Cardot.

Des milliers de personnes ont admiré ses œuvres gigantesques et



Ousmane Sow sous la coupole de l'Académie des beaux-arts

sensuelles, pétries de terre africaine, au point où certaines se sont inquiétées de sa solidité. « *Le pont des Arts est un événement qui est resté dans les mémoires, dans tous les pays : les gens m'en parlent comme si c'était hier, en se trompant de date ou de pont de Paris, mais ils ont encore les yeux qui brillent* », s'est félicité le sculpteur.

Ousmane Sow crée en 1980 ses premières grandes sculptures Noubas, peuple du Sud Soudan. En 1987, il présente sa première série de lutteurs au Centre culturel fran-

çais de Dakar, et participe à de nombreuses expositions, en 1989 à la Vieille Charité à Marseille et à Bordeaux, en 1992 à la Documenta de Kassel, en 1995 au Palazzo Grassi à l'occasion du centenaire de la Biennale de Venise. Son exposition sur le Pont des Arts à Paris a eu lieu en 1999. La ville de Besançon lui a quant à elle, consacré l'été dernier une rétrospective.

Après les Noubas, Ousmane Sow a créé plusieurs séries sur les peuples d'Afrique, notamment, Masaï, Zoulou, Peul, puis il s'est intéressé

aux Indiens d'Amérique en imaginant 24 personnages inspirés par la bataille de Little Big Horn. Plus tard, il a fait des bronzes à partir de ses originaux.

Il travaille actuellement à une série en hommage aux grandes figures qui ont marqué sa vie, à savoir : Victor Hugo, le Général de Gaulle, Nelson Mandela, son père Moctar Sow, Martin Luther King, Mohamed Ali, Gandhi, Toussaint Louverture, ainsi qu'à des petites sculptures Noubas.

L'Académie des Beaux-arts, ainsi

dénommée depuis 1803, est l'une des cinq académies qui forment l'Institut de France, par ailleurs constitué de l'Académie française, l'Académie des Sciences, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et l'Académie des Sciences morales et politiques.

Signalons que l'écrivain et premier président du Sénégal, Léopold Sédar Senghor, fut le premier Africain à être appelé à siéger à l'Académie française en 1983. Ousmane Sow y entre, trente ans après.

Rosalie Bindika

ANNONCE

Sunrise Events

Organisation et création d'événements

- mariage, anniversaire, réunion, séminaire et autres

- location hôtesse d'accueil

- accueil

- service traiteur

- décoration

1878, rue Léfini-Moungali-

Brazzaville (Congo)

Tél. 05 536 56 53/ 06 682 21 92

E-mail : sunrise.events@ymail.com

MUSIQUE

« Berceuses du Congo » bientôt sur le marché

L'album, œuvre de Jean-Paul Wabotai, comporte douze titres, chantés à plusieurs voix et sans instrument de musique dans les langues les plus mélodieuses de l'Afrique Centrale : le lingala, le kituba, le kikongo et le swahili.

Les mélodies sont simples et répétitives ; les paroles et les onomatopées transmettent un message de confiance, l'amour d'une mère pour son enfant. Les berceuses apaisent l'enfant avant qu'il s'endorme. Elles participent à la transmission culturelle orale, l'enfant y apprend naturellement et très tôt l'harmonie des rythmes et des sons, un héritage qu'il gardera toute la vie.

« *Je sors l'année prochaine en France un album intitulé Berceuses du Congo chez Universal Records. Je me souviens encore des chansons que chantait ma mère quand j'étais enfant* », explique Jean-Paul Wabotai.

Berceuses du Congo, chanté en duo avec la Française Laurence Robert-Gorsse (Lo), s'ajoute aux vingt-deux albums de l'artiste et compte douze titres, parmi lesquels Lalabai, Ndeke moko, Mama Caterpillar, Moï ebimi, Tshelele, Lala na kimia, Ba ma-

pasa, Ka nze nze, Koi kokoro. Disponible en janvier en CD et DVD, il sera vendu 10 euros, soit 6 500 FCFA.

Artiste aux multiples talents, Jean-Paul Wabotai, surnommé par la presse australienne « *la Voix d'or d'Afrique* », auteur-compositeur-interprète, peintre, danseur, chorégraphe, percussionniste et pédagogue, enseigne la musique a cappella typiquement congolaise. Il est le premier enseignant africain à avoir dispensé des cours à l'École nationale des arts décoratifs à Paris. Il a assuré en 2003-2004 la direction artistique, musicale et chorégraphique de l'Institut de gospel de Barcelone et de la chorale gospel Couleur de vie de 2009 à 2010. Né en République démocratique du Congo, l'artiste a grandi en Europe, l'artiste est à cheval entre le Congo, l'Australie, la France et la Catalogne. Il chante en plusieurs langues, notamment le français, l'anglais et le catalan.

Jean-Paul Wabotai est président de l'association Enfants du Congo - Enfants du Monde, initiateur du projet Alphabet Africa et les Abécédaires. Il compte créer une chorale nationale à Brazzaville ou

à Kinshasa pour accueillir les onzièmes Jeux africains de 2015 à Brazzaville. « *J'aimerais que le Congo me donne la chance de pouvoir diriger une chorale de deux mille quinze voix pour accueillir les jeux africains de 2015 dans notre pays. La musique contribue également au développement économique d'un pays* », explique-t-il.

L'artiste a travaillé en 1992 avec Angélique Kidjo pour une tournée mondiale. Il sort en 1993 son premier album a cappella chez MDS-Australie. En 1994, il forme un duo avec l'artiste australienne Kate Ceberano pour l'album Children of the World, enregistré au profit de l'Armée du salut par les plus grands chanteurs australiens.

En 1996, un second album a cappella consacre son succès et il apparaît en tête d'affiche des plus grands festivals du pays. En 1997, Jean-Paul remet en main propre à Michael Jackson son CD No Frontier, où figure une reprise a cappella de Billy Jean. En 2001, il travaille avec des adolescents du 19^e arrondissement de Paris sur l'adaptation de dix-neuf textes de Jacques Prévert en rap et a cappella.

R.B.

FIN DES POURPARLERS DE KAMPALA

Le gouvernement signe une “déclaration séparée”

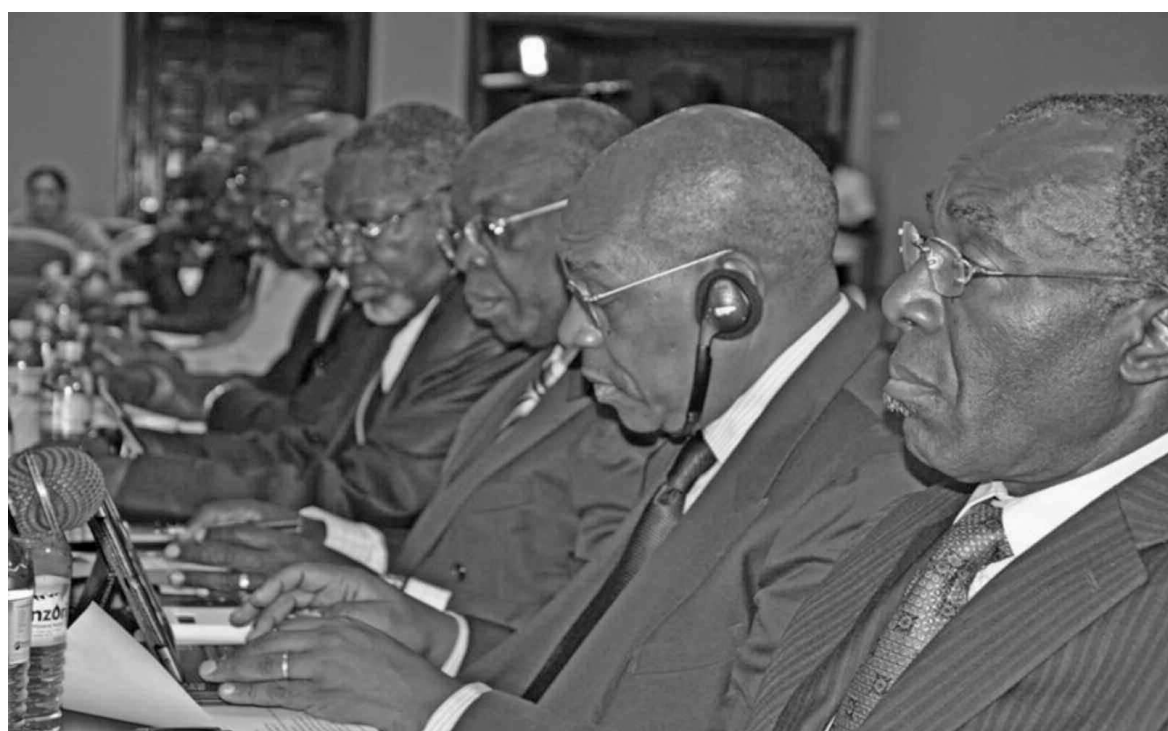
Tout en prenant acte de la dissolution du M23, l'Exécutif national a indiqué que l'amnistie à accorder à ses membres ne couvre pas les crimes de guerre, crimes de génocide et crimes contre l'humanité, y compris les autres violations massives des droits humains.

Le processus de paix initié à Kampala sous l'égide de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL) à travers les pourparlers directs entre le gouvernement et le M23 a atteint son épilogue le jeudi 12 décembre au State House de Nairobi au Kenya après moult tergiversations. Un consensus s'est finalement dégagé autour des onze points sur lesquels achoppaient jusque-là les discussions. Le gouvernement qui s'était placé dans une posture d'écoute des revendications du M23, les a évalués tout en répondant à celles qu'il jugeait légitimes conformément à une recommandation de la CIRGL.

Les deux déclarations signées séparément par les deux parties couvrent les onze points négociés, avec à la clé, un en-

tendement commun sur les étapes nécessaires devant mettre fin aux activités armées du M23, et les mesures indispensables à la concrétisation dans l'Est de la RDC d'une stabilité, d'une réconciliation et d'un développement à long terme. De l'amnistie pour les membres du M23 uniquement pour faits de guerre et d'insurrection aux dispositions transitoires de sécurité conduisant au désarmement et à la démobilisation en passant par la libération des membres du M23 détenus par le Gouvernement pour faits de guerre et d'insurrection et tant d'autres points, toutes les divergences ont donc été aplanies. C'est dans ce contexte que le M23 a, par la voix de son représentant Bertrand Bisimwa, fait sa déclaration dans laquelle il réaffirme son engagement à renoncer à la violence pour articuler une quelconque revendication. L'ex mouvement rebelle a, en outre, réitéré et confirmé sa dissolution en s'inscrivant dans une perspective de mutation pour se transformer en parti politique légitime.

Dans un autre document sé-



Les délégués du gouvernement à Kampala

paré, le gouvernement conduit par le ministre des Affaires étrangères, Raymond Tshibanda, a pris acte de l'acte de décès de la force négative M23. Pour sceller définitivement la paix et consacrer l'amorce d'une nouvelle ère de stabilité dans l'Est de la RDC, le gouvernement a pris un certain nombre d'engagements. Primo : conformément au Droit national et international, l'amnistie à accorder aux membres du M23, ne couvre pas les crimes de guerre, crimes de génocide et crimes

contre l'humanité, en ce compris les violences sexuelles, le recrutement d'enfants soldats et autres violations massives des droits humains. Secundo : pour bénéficier de l'amnistie, chaque membre du M23 devra personnellement s'engager par écrit à s'abstenir de manière permanente de recourir aux armes et ou de participer à un mouvement insurrectionnel pour faire aboutir une quelconque revendication. Tertio : toute violation de cet engagement rendra automatiquement caduque l'amnis-

tie ainsi accordée et disqualifierait l'auteur de cette violation du bénéfice de toute amnistie ultérieure. Un communiqué final conjoint CIRGL-SADC sur les pourparlers de Kampala est venu couronner ce processus de paix enclenché depuis le 9 décembre 2012. Témoins des déclarations signées par les deux parties, les présidents de la CIRGL et de la SADC, agissant au nom de leurs sous-régions respectives, les ont encouragés à remplir leurs engagements.

Alain Diasso

La NSCC se réjouit des conclusions

La Nouvelle société civile congolaise (NSCC) a appris avec satisfaction la fin des pourparlers de Kampala en Ouganda, le jeudi 12 décembre 2012 à Nairobi au Kenya, en marge des festivités marquant le cinquantième anniversaire de l'indépendance de la République kenyane, indique un communiqué de la Coordination nationale de cette organisation de la Société civile.

Trois documents distincts ont été signés séparément marquant la fin des pourparlers de Kampala. Le premier document signé par le président de l'ex-M23, Bertrand Bisimwa rend officiel le communiqué de renonciation publié le 5 novembre à Kampala et dans lequel cette force négative acceptait de déposer les armes et de disparaître en tant que mouvement rebelle.

Le deuxième document est la déclaration qui porte le paragraphe du ministre des Affaires étrangères, Coopération internationale et régionale et Francophonie et Raymond Tshibanda au nom du gouvernement de la RDC. Dans



Jonas Tshimbela, coordonnateur de la NSCC

ce document, la partie gouvernementale s'engage à adopter une loi d'amnistie générale

pour faits insurrectionnels et faits de guerre, tout en excluant toute personne accusée de

crimes contre l'humanité, génocide ou violences sexuelles. Le troisième document, signé par le président ougandais Yoweri Museveni (qui préside aussi la Conférence internationale des Grands Lacs) et la SADC, a annoncé la fin des pourparlers de Kampala et demandé aux deux parties d'exécuter leurs engagements. « La NSCC salue l'attitude de fermeté du gouvernement de la République, qui du reste a pris acte de la dissolution du M23, en confirmant ses engagements pris précédemment en ce qui concerne l'amnistie et l'intégration des membres de l'ex-mouvement rebelle dans l'Armée natio-

nale. À ce sujet, le gouvernement a maintenu sa position selon laquelle, il est hors de question d'envisager l'intégration ou la réintégration des indisciplinés dans les FARDC. De même, le projet de loi d'amnistie à soumettre très prochainement au parlement exclut tous les criminels de l'ex-M23 », soutient la Nouvelle société civile congolaise coordonnée par Jonas Tshimbela Kabiona. Cette structure de la Société civile de la RDC espère que cette signature ouvre la voie à l'établissement d'un état de droit, à la restauration de l'autorité de l'État et à une stabilisation durable dans l'Est de la RDC. Aussi, la NSCC invite les autres groupes armés à emboîter le pas aux M23 au nom de la paix et la stabilité dans la sous région. La NSCC est un réseau national ayant plusieurs structures qui s'occupent des droits humains, de la démocratie participative, des élections, de la gouvernance locale et décentralisation, du développement durable, de plaidoyer et lobbying parlementaire.

Martin Enyimo

SANTÉ

Une campagne des soins gratuits en faveur des sourds et des malentendants

Ces malades ont bénéficié d'une prise en charge complète et gratuite allant du dépistage de la maladie jusqu'au placement des implants auditifs ou prothèses, en passant par des examens appropriés.



Consultation et traitement des sourds et malentendants

Starkey hearing fondation (SHF) et la Fondation Mutombo Dikembe (FMT) ont organisé, du 12 au 14 décembre, à l'Hôpital Biamba Marie Mutombo (HBMM), à Masina, ville-province de Kinshasa, une campagne de traitement gratuit en faveur des sourds et malentendants. Pendant trois jours, plus de mille malades ont bénéficié du dépistage, des examens et du traitement de leurs affections.

Les médecins ont également fait le calibrage des conduits auditifs de ceux dont la maladie oblige le port de prothèse, en vue de la fabrication sur mesure de ces dispositifs. Les dimensions seront amenées aux États-Unis pour cette préparation. Alors que l'équipe de Starkey reviendra à Kinshasa, début 2014, pour le placement de ces implants.

La grande majorité de malades ciblés et reçus sont des élèves qui sont venus des associations établies dans la capitale congolaise dont le Village Bondeko. Ce dernier a amené près de mille sourds et malentendants ainsi que des associations protestantes et musulmanes qui les encadrent.

Un acte humanitaire

Pour le chairman de la FMD, la star de la NBA, Mutombo Dikembe, cette campagne gratuite en faveur des sourds et malentendants de la ville-province de Kinshasa rentre dans le cadre de trois objectifs que s'est fixés cette fondation à sa création, en 1997. Il s'agit de la construction des hôpitaux nouveaux et modernes dans le pays, d'une école à Mbuji-Mayi, dans le Kasai, et l'aménagement d'un terrain de basketball à Kinshasa. « Cette campagne est une autre dimension de l'HBMM et de la

FMD, trouver des solutions pour l'évolution de la santé de la population en vue de le rehausser au niveau de celui des autres pays africains », a-t-il expliqué.

À en croire Mutombo Dikembe, certains autres malades dont les cas seraient compliqués et qui exigeraient une intervention chirurgicale seront conduits en Afrique du Sud pour ces opérations.

Une campagne continue

Le basketteur américain d'origine congolaise a également souligné la poursuite de cette campagne avec des médecins de l'HBMM formés dans ces techniques. Les examens et le calibrage des conduits auditifs continueront à être envoyés à Minesota, aux États-Unis, en vue de la fabrication des intrants et de l'obtention des médicaments pour le traitement des affections rencontrées. « On va continuer la campagne en vue d'atteindre une large partie de la population qui souffre de ces maladies », a-t-il indiqué. Pour lui, l'objectif est d'ouvrir des portes aux médecins congolais, pour leur formation, ainsi qu'à la population, pour une bonne prise en charge médicale. Starkey, note-t-on, est une fondation basée aux États-Unis d'Amérique dont la spécialité est de permettre aux malentendants de revenir ou d'arriver, selon le cas, à un état d'audition convenable. Elle a déjà procédé à des campagnes gratuites au Kenya, aux USA, en Chine et au Rwanda. La FMD, par son chairman, a persuadé les responsables de cette fondation, à venir en RDC en vue de faire bénéficier la population kinoise de cette expertise et de cette gratuité.

Pour sa première prestation à

Kinshasa, l'équipe de Starkey hearing fondation était constituée notamment de quatre médecins. Ces derniers ont travaillé avec six autres médecins locaux de l'HBMM ainsi qu'un grand échantillon d'infirmiers mis à leur disposition.

De l'avis de la star du NBA et chairman de la FMD, au mois de juillet prochain, il y a probabilité que beaucoup de basketteurs et d'hommes d'affaires américains fassent le déplacement de Kinshasa en vue de participer à la suite de cette campagne.

Dans le cadre de la recherche des solutions aux problèmes de la population congolaise, Mutombo Dikembe a fait son voyage du mois de décembre à Kinshasa avec Sivan Ya'ari, la fondatrice et présidente d'une autre organisation, Innovation Africa, qui travaille dans l'énergie solaire. Cette association, qui est, selon sa fondatrice et présidente, une charité américaine financée par la communauté juive des États-Unis, installe gratuitement de l'énergie solaire dans les cliniques, les orphelinats et les écoles. Dans ses réalisations, cette organisation amène les bénéficiaires à monter une activité lucrative liée à l'énergie installée- la charge de téléphones portables, par exemple- en vue d'assurer la maintenance de ces dispositifs- dont le remplacement des ampoules et des batteries. Après avoir aidé les populations de près de soixante onze villages de l'Ouganda, de la Tanzanie et de Malawi, Sivan Ya'ari, à qui Mutombo Dikembe a expliqué la situation de l'énergie en RDC, particulièrement à Kinshasa, est venue étudier les mesures d'apporter la contribution de son association aux populations dans ce domaine et celui de l'eau potable.

Lucien Dianzenza

Lancement du projet d'équipement des structures

L'ambiance a été de fête le vendredi 13 décembre 2013 devant le centre hospitalier de Kisenso. La mobilisation de la population a été à la hauteur de l'événement qui a marqué le démarrage du projet d'équipement des structures sanitaires.

Financé sur fonds propres de l'État à la hauteur de quatre-vingt milliards de Francs congolais, soit quatre-vingt-cinq millions de dollars américains, le projet d'équipement des structures sanitaires (PESS) a été lancé par le Premier ministre, Augustin Matata Ponyo en présence notamment du ministre de la santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi.

Le PESS vise à équiper, réhabiliter et approvisionner en médicaments essentiels deux cent hôpitaux généraux de référence et mille centres de santé.

tre est par ailleurs optimiste : « Tout est possible, si nous avons la volonté de matérialiser ce projet. Nous sommes en mesure de réaliser le progrès à la grandeur du pays ».

De son côté, le ministre de la Santé publique a souligné que l'heure de la révolution de la modernité a sonné dans le secteur de la santé. La révolution pour la modernité vient d'avoir un visage dans le secteur de la santé parce que, fait-il savoir, le lancement du Projet PESS est un événement unique et historique. Un pareil projet n'a jamais existé depuis que le Congo est indépendant en 1960.

À travers le PESS, le ministre de la Santé publique indique que le gouvernement vient de prendre à bras le corps le financement du secteur pour diminuer la charge des ménages et ne plus laisser le financement de ce secteur sous



Accompagné par le ministre de la Santé publique, le Premier ministre visite la clinique de Ngaliema

Ce projet sera exécuté en trois phases. La première concerne 66 zones de santé dont 66 hôpitaux généraux de référence et 330 centres de santé. La deuxième cible également 66 zones de santé et 330 centres de santé par contre la dernière phase prend en compte 68 zones de santé et 340 centres de santé. Pour le premier ministre, ce projet est appuyé par l'effort de tout citoyen congolais au travers le paiement des impôts. « Grâce à cet effort, la RDC qui récolte les fruits de la bonne gouvernance plante ainsi les bases et le décor d'un développement futur et durable ». Tout en reconnaissant que le projet d'équipement des structures sanitaires est un programme ambitieux, le Premier minis-

la charge de la population et aux partenaires au développement. Le défi est certes grand, mais le ministre de la Santé publique reconnaît qu'avec le soutien de tous, il est possible de relever ce défi. Le développement de la RDC n'est pas seulement un problème de moyen mais surtout un problème de volonté, a-t-il déclaré.

Auparavant, le gouverneur de la ville qui a apprécié à juste titre le lancement de ce projet dont le peuple congolais est le premier bénéficiaire a reconnu que ce projet est une réponse à l'accès aux soins de santé de qualité. « Il fait donc entrer la RDC dans une nouvelle ère ».

Blandine Lusimana

MARCHÉS FINANCIERS

La RDC encore mal notée

Le faible niveau d'endettement public et la croissance économique ont contribué à une perception positive du pays, mais les forts déséquilibres extérieurs, la mauvaise gestion de la dette et l'instabilité politique continuent de peser lourdement sur sa notation, selon la dernière évaluation du 14 décembre 2013 de l'Agence américaine Standard and Poor's qui a abouti à l'attribution d'un «B-».

Pour cette agence de notation, la RDC ne présente à long terme «qu'une assez faible sécurité de remboursement sur sa dette publique». Cet exercice d'évaluation de la solidité financière du pays vient d'une demande du gouvernement rd-congolais,

toujours aussi déterminé à offrir une plus grande visibilité au Congo au moment où il redevient progressivement fréquentable pour les partenaires financiers. En effet, dans cette évaluation, il est fait état aussi des perspectives stables offertes par la RDC sur le long terme. Selon son opinion, la RDC doit continuer à connaître une croissance économique soutenue, une stabilité politique, et des niveaux bas de déficits budgétaires et d'endettement. En 2012, l'endettement de la RDC s'élevait à 6 milliards de dollars américains. Pour le gouvernement, les notations attribuées par les agences à renommée internationale vont dans le sens de

lui faciliter la recherche des financements extérieurs pour développer le pays. En septembre dernier, une autre agence tout aussi réputée, Moody's, avait attribué un «B3», l'équivalent du «B-» de Standard and Poor's. Mais que pensent les experts congolais de ces notes, loin d'être fameux. Certes, ont-ils dit, ces notes révèlent une économie congolaise encore faible mais, au-delà, elles contribuent à améliorer l'image du pays dans les marchés financiers. En effet, il sera désormais possible pour les marchés obligataires d'évaluer la RDC. Sans cette notation, le pays ne sera pas jugé suffisamment crédible.

Laurent Essolomwa

KIN-GRAFF FESTIVAL

Des graffitis pour lutter contre le Sida

Kin-graff, festival international de graffiti et des arts urbains en RDC, vise la promotion et la sensibilisation du public congolais à travers l'art urbain et en particulier le graffiti.



L'affiche du festival

Le festival, placé sur le thème « Peindre contre le Sida » a débuté le samedi 14 décembre et va se clôturer le 21 décembre prochain. Il rassemble de nombreux artistes venus de divers pays notamment les États-Unis, le Togo, le Sénégal et la Suisse. Cette diversité, soulignent les organisateurs, permet une approche multiculturelle du graffiti et des vecteurs de sensibilisation. Le festival sera notamment rythmé par des expositions, des ateliers, des soins gratuits ainsi que par une nuit du Graffiti. Pour les organisateurs, la première mission de Kingraff est de participer au développement des cultures urbaines à travers le graffiti. « Ce festival est une opportunité de mettre en avant cet univers artistique qui suscite un engouement important chez les populations et une occasion unique pour les graffeurs, les acteurs des arts urbains, les corps médicaux et les populations vulnérables de se donner rendez-vous pour partager et échanger autour d'un thème qui touche la société au delà des mots. » En outre, précise-t-ils, Kingraff est aussi l'occasion de rassembler de nombreux jeunes autour des problématiques qui touchent la société telle que le VIH afin de permettre au graffiti d'être un vecteur de sensibilisation efficace dans le cadre de la lutte contre le VIH Sida. « À travers Kin-graff, programme non seulement artistique mais aussi de sensibilisation, la jeunesse congolaise se rassemble pour combattre cette maladie et véhiculer un message de conscientisation auprès des autres jeunes grâce au graffiti comme vecteur de communication », fait-t-on savoir.

De talentueux artistes

Parmi les artistes présents à ce festival figure notamment le Togolais SMI (Sitou Matt Imagination), un jeune « graffeur » et infographiste. SMI, apprend-on, représente fièrement le graff made in Togo et il s'emploie sur le plan local à le faire connaître et à le vulgariser au maximum. L'artiste de 28 ans organise des weekends de graffiti nommés « Just Graff it », au cours desquels il donne des ateliers dans les écoles de Lomé comme de l'intérieur du pays. SMI, comme il le dit lui-même, est « un artiste à part entière et entièrement à part ». Ce peintre urbain et contemporain utilise le graffiti pour s'exprimer, faire passer un message mais également pour sublimer le beau. Sitou Matt est copropriétaire d'un studio d'arts graphiques appelé «Imagination» et d'une marque de street-wear dénommée « Fier d'être Africain ».

L'artiste sénégalais Amadou Lamine N'dom, plus connu sous le nom de « Docta », sera également de la partie. Il a mis sur pied sa propre structure dénommée « Doxandem Squad Graff » avec laquelle il ambitionne de développer les graffitis au Sénégal. L'artiste a de nombreuses réalisations à son actif et a participé à de nombreux projets. Docta pense également à sortir son album solo dont il a déjà écrit les chansons et enregistré le single. En outre, l'artiste a décidé d'intégrer le monde du stylisme en sortant sa propre marque le «Docta Wear. »

Patrick Kianimi

GOUVERNEMENT

Un nouveau Premier ministre attendu avant février

Préférée à Augustin Matata Ponyo, le futur locataire de l'hôtel du gouvernement serait un haut cadre de la Majorité présidentielle.

Les événements qui se succèdent depuis le discours du chef de l'État devant les deux chambres du parlement réunies en congrès planifient la mise en place prochaine du gouvernement de cohésion nationale. Les choses se précisent davantage depuis quelques jours et l'on croit savoir que le poste de Premier ministre a complètement changé des mains. Il a échappé à Augustin Matata Ponyo. Le futur locataire de l'hôtel du gouvernement serait un haut cadre de la Majorité présidentielle. Il en est de même des secteurs de la Défense et du Budget dont les titulaires seront forcément changés. Des changements s'annoncent dans plus de la moitié des ministères compte tenu de l'environnement politique de l'heure.

Le problème de la primature étant définitivement résolu, il ne reste que des derniers réglages des forces politiques. Plusieurs poids lourds de l'équipe en place sont sur la sellette dont le ministre de l'Intérieur à qui est reproché une mauvaise gestion de l'opération « Coup de poing » et l'affaire des militants du Parti lumumbiste unifié (Palu). Le ministre des Mines et de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel sont également certains de perdre leurs fauteuils après plus de cinq ans de présence. Le ministre des Affaires étrangères, une des figures de proue du gouvernement Matata est par contre garantie de conserver son poste à la suite du succès des pourparlers de Kampala.

« En ce qui concerne le Gouvernement, je vous annonce que, dans le cadre de ma politique d'ouverture, prônée depuis mon investiture, un gouvernement de cohésion nationale sera bientôt mis en place », avait promis le chef de l'État, Joseph Kabila Kabange. L'annonce s'accommodait d'une série d'actes à prendre dans le cadre de l'application des recommandations des travaux des concertations nationales. Il s'agit de la mise en place d'un comité national de suivi des recommandations des concertations nationales, de la signature d'une ordonnance portant mesures de grâce et de l'arrivée d'un gouvernement de cohésion nationale. Les deux premières promesses ont déjà été relâchées alors que la troisième est encore attendue.

L'annonce du deuxième gouvernement de la seconde mandature du président Joseph Kabila ne saurait tarder et devrait précéder la nomination d'un conseiller spécial du chef de l'État en charge de la lutte contre la corruption. Le seul fait qui retarderait encore l'événement est l'examen du Budget au parlement. Des sources notent que jamais le président Joseph Kabila n'a changé de gouvernement à la veille de la défense du projet du budget au Parlement. La tradition devrait sans doute être respectée, une nouvelle fois. Mais une surprise à la fin de l'année n'est pas totalement exclue. Dans tous les cas, l'une des missions principale de l'exécutif national attendu sera de mobiliser les fonds pour l'organisation des élections locales et provinciales et de préparer l'organisation de la présidentielle en 2016.

Jeannot Kayuba

HANDBALL DAME-MONDIAL

Rude apprentissage pour la RDC en Serbie

La participation à la 21^e édition du championnat du monde de handball féminin en Serbie s'est avérée une très rude expérience pour les handballeuses de la République démocratique du Congo.

Pour cette première présence au plus haut niveau de la balle dure, les pouliches du sélectionneur Célestin Mpoua amenées par l'expérimentée Christiane Mwasesa Mwange de Toulon Saint-Cyr en France, ont aligné quatre défaites successives.

Les Léopards dames de handball ont d'abord été battues par les Françaises, le 7 décembre à Belgrade, par 13 buts contre 31. Elles se sont ensuite inclinées devant les Monténégrines, le 8 décembre, au terme de leur deuxième match du groupe A par 9 buts contre 35. Et le 10 décembre, Christiane Mwasesa Mwange et ses coéquipières ont perdu face aux Sud-Coréennes

par 20 buts contre 34, avant de succomber le 11 décembre face aux Néerlandaises 21 buts contre 33.

Déjà éliminé pour avoir aligné quatre défaites d'affilée, la RDC devrait jouer deux autres matchs de classement le 15 et 16 décembre, à l'occasion de la President's Cup qui réunit huit équipes, les deux dernières de quatre groupes du championnat du monde. Le dernier match du groupe contre la République dominicaine et ces deux rencontres de classement vont certainement servir de préparation pour la Coupe d'Afrique de handball dame du 16 au 25 janvier 2014 en Algérie. Notons quatre pays africains prennent part à cette 21^e édition du championnat du monde de handball féminin en Serbie. Outre la RDC, on note la présence de la Tunisie, de l'Algérie et de l'Angola.

Martin Enyimo

GRAND ÉCRAN

Aya de Yopougon, un brin de nostalgie partagée à Kinshasa

Avec quelques airs anciens en lingala rythmant certaines séquences et les deux publicités mythiques des années 80 Monganga et Blue Band, l'avant-première du dessin animé de Marguerite Abouet était loin de laisser indifférents les cinéphiles réunis dans l'auditorium du Fleuve Congo Hotel la nuit du jeudi 12 décembre.

Marguerite Abouet peut se réjouir d'avoir fait mouche au regard des réactions suscitées par la soirée VIP de jeudi, en avant-première de sa réalisation. Si, comme elle l'a confié à la presse : « Avec Aya de Yopougon, j'ai trouvé le moyen de garder quelque part mes souvenirs d'enfance, souvenirs d'un pays quitté trop tôt », il s'en trouvait aussi plusieurs dans la salle prêts à témoigner d'y avoir trouvé leur compte. Vécu plus comme un moment de partage qu'autre chose, le film d'animation a ravi le public qui, à l'occasion ne manquait pas de le manifester. La bonne humeur était donc au rendez-vous de la projection qui a duré 1h24'. Adaptation des deux premiers tomes de la série de bande dessinée Aya de Yopougon, sorti à peine en juillet dernier, le dessin animé bien accueilli à Kinshasa est déjà prisé. Quand Marguerite dit qu'il est un « film africain avant tout », elle n'a pas tort. Elle en a écrit le scénario, certes en souve-



L'affiche des projections kinoises d'Aya de Yopougon

nir de ce quartier où elle a vécu douze ans de sa vie, mais l'histoire des demoiselles de Yopougon, quartier à ce jour populaire d'Abidjan, pourrait bien se transposer à un quartier populaire de Kinshasa sans rien perdre de sa substance. Les Kinois ont du reste eu un motif de fierté à voir la part que ce film accorde à leur culture.

Ce que la scénariste n'a, par ailleurs pas nié, au contraire. « À Yopougon, j'avais pour voisins des Camerounais, des Zaïrois, etc. et j'ai grandi avec ces sons-là. Je ne pouvais pas faire un film sans mettre tous ces sons », a-t-elle dit pour justifier Bel Abidjan de Tabu Ley et Amina de Tshala Mwana, ses airs familiers congolais entendus,

non sans plaisir, à un moment ou un autre du film.

Quatre projections populaires

Le long métrage d'animation, dont les quatre autres projections du week-end étaient populaires cette fois, est au goût des Kinois. Toutes gratuites, elles étaient programmées deux fois le vendredi 13 décembre (19h00 et 21h00) et les deux autres, l'avant-dernière et la dernière, les samedi 14 et le dimanche 15 décembre à 19h00. Celle-ci devait être précédée par un défilé de mode des créations de la société Uniwax. Les cinq projections d'Aya, la soirée VIP et les soirées populaires au Shark Club ont été offertes par Vodacom, le partenaire officiel de l'événement avec le soutien de Total, Uniwax et de l'agence Onyx auxquels se sont joints des médias locaux.

Le choix de Marguerite de « montrer le quotidien de l'Afrique » à travers l'histoire d'Aya et de ses deux amies, Adjoua et Bintou, est aussi une invitation à découvrir la vie des jeunes gens à la fin des années 1970. Mieux, elle fait exprès d'orienter les projecteurs sur une période où « il n'y a pas de guerre en Afrique ». Ce qui permet juste, affirme-t-elle, de « partager des moments de vie des Africains ». Une démarche qui tient à s'écarter des habituels stéréotypes, « ce

que les médias nous renvoient de l'Afrique qui me gênait. J'ai voulu montrer une Afrique urbaine. Montrer non pas comment les jeunes meurent mais plutôt comment ils vivent », nous a confié la scénariste devenue réalisatrice. Aussi, le grand souhait de Marguerite est-il avant tout de « présenter partout en Afrique ». À ses yeux, ce film qui s'adresse à tout public « à partir de 10 à 110 ans est fédérateur ».

Fin des années soixante-dix, à Yopougon, quartier populaire d'Abidjan rebaptisé Yop City « pour faire comme film américain », vivent Aya et ses deux amies, Adjoua et Bintou. Elles ont dix-neuf ans, l'âge où tout est possible, mais si Aya souhaite devenir médecin, les deux autres sont plus versées dans les soirées au maquis et la chasse au mari. Autour de ce trio choc on croise des personnages aux destins divers, comme Ignace, le père volage d'Aya qui jongle entre plusieurs « bureaux », Moussa, le fils du puissant Bonaventure Sissoko, qui compte sur sa Toyota pour emballer les filles, Fanta et Koro, les mamans qui s'efforcent de protéger leurs filles ou Grégoire, le « Parisien », qui flambe son magot au fameux Hôtel Ivoire.

Nioni Masela

INFRASTRUCTURE SPORTIVE

Le gouvernement ferme le stade des Martyrs pendant 13 mois

Construit entre 1988 et 1994, le stade des Martyrs de la Pentecôte de Kinshasa va subir des travaux de réhabilitation à partir du 20 décembre 2013 sur décision du gouvernement, en prévision de l'organisation par la RDC de la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de football de moins de 23 ans en 2015.

Ces travaux de réfection, a indiqué le secrétaire général aux Sports Barthélémy Okito Oleka, s'exécuteront pendant treize mois par la société chinoise Crec. Cette remise en état de cet antre du sport à Kinshasa bénéficiera d'un financement de 13 millions de dollars de la Chine. Sur place au complexe omnisports du stade des Martyrs, les occupants de certains locaux sont déjà avertis afin de vider les lieux. Le village de la Francophonie a été démolé afin que le début des travaux se fasse sans anicroche.

Mais pour une certaine opinion, l'aire de jeu du stade des Martyrs doit revêtir à nouveau la pelouse naturelle. Car cette infrastructure sportive ne devrait pas abriter seulement les compétitions de football. Avec l'actuelle pelouse synthétique, il n'y a pas moyen d'accueillir une compétition internationale d'athlétisme par exemple au cas où le gouvernement



Le stade des Martyrs de Kinshasa sera fermé durant 13 mois pour des travaux de réhabilitation

(qui vient d'organiser le premier tour cycliste international de la RDC) choisissait cette option. La réhabilitation ne concerne pas seulement le stade des Martyrs. À Kinshasa, le stade Tata Raphaël de la Kethule est aussi ciblé, ainsi que le stade Velodrome de la commune de Kintambo, le stade Cardinal Malula (ex-24 novembre) et

le terrain de football de Shark Club situé dans la commune de Gombe.

Le programme de réfection des infrastructures sportives s'étend aussi dans les provinces où des ingénieurs chinois ont déjà fait des visites de travail. Il s'agit de la ville de Kisangani en province Orientale avec le stade Lumumba et

aussi la construction d'un autre stade vers le quartier Simisimi dans la banlieue de Kisangani. Il y a aussi le stade Tshikisha de Mbuji-Mayi au Kasai oriental, et à Lubumbashi dans la province du Katanga avec la réfection du stade Frédéric Kibassa Maliba et du stade de la Victoire de Lupopo. Le secrétaire général aux Sports a

aussi évoqué la réhabilitation du stade de la bourgade de Kipushi à quelques kilomètres de Lubumbashi. Notons que la province du Bas-Congo a récemment signé des accords avec quelques sociétés pour la réhabilitation des stades Lumumba de Matadi, Socol de Boma et du stadium Damar à Matadi. Ces infrastructures devront répondre aux normes internationales à leur achèvement.

Notons que la RDC n'a jamais organisé une phase finale d'une compétition internationale de football à cause, entre autres raisons, de la précarité d'infrastructures sportives. Le pays ne compte que quatre stades aux normes acceptables, le stade des Martyrs et Tata Raphaël à Kinshasa et le stade Frédéric Kibassa et TP Mazembe à Lubumbashi. Pourtant, le gouvernement affiche de grandes ambitions sportives. Outre la phase finale de la CAN U23 2015, la RDC a récemment déposé sa candidature pour accueillir la phase finale de la CAN senior de 2019. La délégation congolaise au Caire en Égypte pour le dépôt du dossier de la RDC était constituée du secrétaire général aux Sports Barthélémy Okito et du président de la Fédération congolaise de football association Constant Omari.

Martin Enyimo

HUMEUR

Quand des associations fictives polluent le paysage social !

Ces associations, organisations non gouvernementales et regroupements divers, sont fictives pour des raisons très simples : bon nombre d'entre elles n'ont ni membres, ni récépissé, ni statuts, ni règlement intérieur. Ils n'ont pas honte d'afficher des noms de personnalités politiques, d'entrepreneurs et d'hommes qui ont marqué l'histoire du monde. Certaines utilisent ces noms comme des tremplins pour arriver à leur but, et ces hommes politiques, entrepreneurs et autres personnalités sont parfois fort surpris d'apprendre qu'ils ont été hissés par des escrocs au rang de présidents d'honneur de ces associations qui ne sont que des leurres.

Ces associations naissent partout dans le pays. Mais à Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, Owando, Ouessou, Mossendjo et Impfondo, leur nombre impressionne. À dire vrai, elles n'ont aucun but réel affiché sauf qu'elles sont des moyens par lesquels leurs meneurs « arrachent » de l'argent auprès des présidents d'honneur. Et lorsque la stratégie d'escroquerie a échoué, elles se désintègrent, s'auto-éliminent. Celles qui résistent se débrouillent tant bien que mal pour monter des bureaux fictifs parfois composés de membres de leur famille, et toutes affichant des noms de personnalités bien connues afin que les portes s'ouvrent facilement à leurs sollicitations. C'est par souci de discrétion que l'on évitera de les citer...

Il peut s'agir d'une association de défense des droits de l'homme, portant le nom d'un militant de réputation mondiale qui à travers ses actes a eu des retentissements dans la région sur des questions d'ordre humanitaire en général. Il peut aussi s'agir d'une association parlant au nom des orphelins et qui porte le nom d'un humaniste de renom national ou international. Cela peut être aussi une ONG qui n'existe que par son nom et qui n'a ni siège, ni membres physiques, mais qui fait du porte-à-porte auprès d'organismes internationaux à la recherche de financements, mettant en exergue des actions socioéconomiques qu'elle compte mener ou réaliser dans telle ou telle localité. C'est de la tromperie.

Pour bien comprendre cette escroquerie desdites associations, il suffit avant tout de savoir quels sont leurs noms et leurs présidents d'honneur. Ensuite quels sont les membres au poste de la présidence active et les deux vice-présidences. Notons que certains meneurs-escrocs de ces associations se disent apolitiques et non gouvernementaux alors qu'ils sont de vrais politiciens calculateurs. Mais les hommes politiques, les opérateurs économiques, les entrepreneurs et autres ne sont plus dupes de ces manigances, ils savent bien que c'est pour un intérêt matériel que ces associations naissent et alimentent de telles idées sournoises et hypocrites. Car comment comprendre que le nom d'un politique ou d'un opérateur influent puisse être affiché par près d'une dizaine d'associations ? Il s'agit de malins qui se démènent pour gagner de l'argent. Chose bizarre, c'est à travers les médias que les personnalités apprennent parfois qu'elles sont présidents d'honneur. Il n'y a donc pas de consultation préalable.

Les moments les plus favorables à la naissance de ces associations fictives sont les fêtes de fin d'année et la veille des scrutins, car les meneurs de ces associations savent bien que c'est à ces moments que les personnes sollicitées sont les plus réceptives. Ce sont de vrais flatteurs et de vrais calculateurs. Par le passé, par exemple, on a vu un meneur syndicaliste se disant grand défenseur des intérêts des travailleurs qui, après s'être fait une place au soleil, s'est désolidarisé des autres. Autrement dit, son but est atteint. Attention à ces meneurs d'hommes dangereux qui créent des regroupements et associations fallacieux.

En politique, une organisation se crée pour la conquête et la conservation du pouvoir. En société, l'association se crée pour des œuvres humanitaires ou altruistes, mais son créateur peut avoir un but inavoué. Dans les affaires et dans les ONG, par exemple, l'entité est créée à des fins de profit, mais devant autrui ce sont des arguments contraires qui sont avancés. Ces associations fictives, qui ne sont connues qu'à travers leurs présidents d'honneur, sont toutes très exigeantes sur les cotisations statutaires, legs et offrandes, comme certains hommes de Dieu qui exigent des billets de banque et refusent la monnaie. Pire encore, d'autres changent d'appellation sans vergogne parce que le premier nom n'a rien donné. Et c'est par ces actes que les meneurs de ces associations se trahissent.

Faustin Akono

DIPLOMATIE

Les ambassadeurs de Corée et du Nigeria en visite de travail à Pointe-Noire

Roland Bouiti-Viaudo, député maire de la ville de Pointe-Noire, a reçu en audience le 13 décembre Ho Sung Lee, l'ambassadeur de la République de Corée, et Princess Victoria Jolaade Onipedé, ambassadrice du Nigeria en République du Congo. La coopération avec les deux pays a été au centre des entretiens.

Le diplomate coréen, qui a pour résidence Kinshasa en RD-Congo, a déclaré que cette visite était la première qu'il effectuait à Pointe-Noire. « Avec le député-maire de la ville, nous avons parlé de la coopération entre nos deux pays, une coopération que l'on voudrait fructueuse en développant notamment les relations entre le port autonome de Pointe-Noire et certains ports de Corée. Nous avons également abordé le sujet concernant les opportunités à mettre en place pour accompagner le processus de modernisation des infrastructures initié par le président de la République du Congo », a-t-il dit. La deuxième délégation reçue par Roland Bouiti-Viaudo a été celle du Nigeria, conduite par Princess Jolaade Onipedé, ambassadrice du Nigeria en République du Congo. La



Princess Jolaade Onipedé, ambassadrice du Nigeria en République du Congo, avec, à ses côtés, le commandant Clément Atebi. (© DR)

diplomate était accompagnée de l'équipage de la Nigeria Navy Ship Thunder avec, à sa tête, le capitaine de vaisseau, le commandant Clément Atebi. Pendant leur séjour ponténégrin, les marins nigériens vont échanger leurs expériences avec leurs homologues congolais. « Ces échanges raffermissent les liens entre nos deux pays. Une coopération dynamique que l'on voudrait voir consolidée davantage », a dit l'hôte nigérienne, très satisfaite de l'accueil à Pointe-Noire. Le bateau de la marine nigérienne

vient de participer à Sydney en Australie à la revue internationale de la flotte qui a regroupé près de quarante-neuf États du Commonwealth. Avant d'accoster à Pointe-Noire, la NNS Thunder a fait escale à Luanda, le Cap, Port-Louis... Près de 180 marins font partie de l'équipage. Un match de football est prévu entre les marins congolais et nigériens pour traduire dans les faits l'amitié et la concorde entre les deux nations, puisque le sport est un vecteur d'union entre les peuples.

LUTTE CONTRE LA VIE CHÈRE

Les agriculteurs et éleveurs dénoncent la présence de nombreux intermédiaires

Ils se sont exprimés vendredi 13 décembre à l'occasion d'une réunion organisée par la direction départementale de la concurrence et de la répression des fraudes commerciales (DDCRFC) dans le cadre du suivi des mesures gouvernementales dans la lutte contre la vie chère et le prix de vente des produits de grande consommation.



Les agriculteurs et éleveurs pendant les assises. (© Adiac)

« Pendant que le gouvernement de la République mène la lutte contre la vie chère en résolvant les problèmes des agriculteurs comme les problèmes fonciers, de commercialisation, de conservation et autres, nous sommes déçus et surpris des prix pratiqués sur les marchés de Pointe-Noire par de nombreux intermédiaires en produits agricoles du département. Ces prix sont trois ou quatre fois plus élevés que le prix d'achat de ces derniers auprès des agriculteurs. Avec l'appui de la DDCRFC, la chambre de commerce, les associations de consommateurs et autres, nous trouverons un moyen pour éradiquer ce phénomène qui devient inquiétant », a expliqué Mankou Kaya, coordonnateur du réseau des éleveurs et agriculteurs du Congo (Reac). Pour Blanche Dembi, chargée de

la commercialisation au sein dudit réseau, ces intermédiaires profitent de certaines faiblesses liées à la conservation des produits agricoles chez les agriculteurs pour faire grimper les prix des légumes et autres produits agricoles dans les marchés de la ville. « Les agriculteurs sont confrontés à un manque des moyens efficaces de conservation de leurs produits. Ces derniers sont donc obligés d'écouler à des prix plus bas et vite leurs produits chez les intermédiaires afin d'éviter la pourriture des légumes, des tomates et autres produits. » En effet, en sa qualité de directeur de la DDCRFC, Gaspard Massoukou a assuré aux membres du réseau son soutien et ceux d'autres administrations publiques concernées dans l'application stricte des mesures gouver-

nementales sur la lutte contre la vie chère dans le département de Pointe-Noire. « Les intermédiaires des produits agricoles ne doivent pas s'identifier à la République, ils ne doivent pas s'appuyer sur les difficultés éprouvées par les agriculteurs et éleveurs pour fouler au pied les lois et règlements du pays sur la lutte contre la vie chère », a-t-il déclaré en rappelant à ces derniers les instructions fermes reçues du ministère du Commerce et des Approvisionnements sur la lutte contre la vie chère.

À la fin de la rencontre, les agriculteurs et éleveurs ont reçu certains textes de la République. Il s'agit des arrêtés, décrets et extraits de comptes-rendus de la réunion du conseil des ministres du 12 mai 2008.

Séverin Ibara

60 ANS DE LITTÉRATURE CONGOLAISE

Les écrivains passent au crible les thématiques abordées

Deux conférences-débats animées par les écrivains Aimé Eyengué et Georges Mavouba Sokate sur la littérature congolaise ont ouvert, ce 13 décembre, à l'Institut français du Congo à Pointe-Noire, les festivités marquant les soixante ans de la littérature congolaise.

Dans sa communication, Aimé Eyengué a brossé un panorama des regards pluriels des auteurs congolais, des origines aux nouvelles générations, sans omettre la force de leur créativité.

Miroir de la société, terroir des civilisations, la littérature est le reflet de nos sentiments, a-t-il dit. La création en littérature est un acte individuel « une créativité qui voyage au travers des frontières du Congo », a-t-il souligné, estimant que les hommes de lettres ont plus changé le cours de l'histoire que les hommes politiques. Aimé Eyengué subdivise les temps forts de littérature congolaise en cinq moments : le lever du soleil littéraire congolais avec *Cœur d'Aryenne*, la première œuvre congolaise écrite par Jean Malonga en 1948 et publiée en 1953. Cette période, censée bâtir le pont entre le Nord et le Sud, est marquée par la prédominance de la dimension du bien et du mal dans les différentes œuvres. Le deuxième temps fort fait le bilan socio-historique du pays, avec la réminiscence de l'époque coloniale et l'évocation des temps ancestraux dans *Epitomé*, *À Triche cœur*, *Le*



Henri Djombo, président de l'Union nationale des écrivains et artistes congolais, entouré des écrivains Aimé Eyengué et Sokate Mavouba (© Adiac).

mauvais sang de Tchicaya Utam'si. Une littérature engagée qui va accompagner le mouvement de la négritude. Le troisième temps fort est le tendre retour sur la terre de l'intelligentsia congolaise. « Pendant cette période, on est confronté aux dures réalités des mentalités. Jean Baptiste Tati Loutard, Henri Lopes, Emmanuel Dongala-Boudzeki, Maxime Ndebeka, Marie Léontine Tsibinda, Sony Labou Tansi sont les porte-étendard. » Le quatrième temps

marque le changement des régimes politiques avec l'effondrement du marxisme-léninisme et l'ouverture vers la démocratie, qui laisse entrevoir des lueurs vite déçues par le chômage. La boisson, la religion, la sape semblent constituer le refuge au désespoir. Alain Mabanckou s'illustre par sa plume acérée au cours de cette période. C'est le temps de la littérature de l'exil. Le cinquième temps est le temps des nouvelles thématiques avec la mondialisation et la globalisation. Selon Aimé Eyengué, l'écriture congolaise accorde une place

non négligeable au fantastique. L'humour, qui manifeste une joie de vivre, est aussi omniprésent tout comme les proverbes, les paraboles et les expressions et noms typiquement congolais. Georges Mavouba Sokate, écrivain et enseignant d'anglais à la retraite, a développé le thème de l'ésotérisme dans le roman congolais, des origines à nos jours. Quatre écrivains — Jean Malonga, le patriarche, dans *La légende de Mfumu ma Mazono*, Emmanuel Dongala-Bounzeki dans *Le feu des*

origines, Alain Mabanckou dans *Mémoires de porc-épic* et Georges Mavouba Sokate dans *De la bouche de ma mère* — traitent ce thème ancré dans la réalité congolaise. Réfutant le hasard, les Congolais font tomber le jugement rationnel face aux épreuves de la vie, explique-t-il.

Pour Sokate, l'ésotérisme dans l'environnement sociologique congolais est une réalité. C'est une recherche pour chercher à comprendre ce qui se cache derrière chaque idée. L'initiation, la croyance aux forces surnaturelles, au Nganga, l'expert de la connaissance des sciences ésotériques, ont une prédominance dans l'univers social qui reconnaît le doublement astral, la croyance (la réincarnation), le symbolisme (porc-épic chez Mabanckou)... Le langage approprié (avoir quatre yeux, bouffer quelqu'un, le chef du village ne voit pas le diable) n'est pas seulement un attrait vers le néologisme, mais une affirmation vers l'explication irrationnelle des choses et des phénomènes.

La littérature congolaise à travers les âges a toujours été marquée par la créativité, l'inventivité. De Jean Malonga, le patriarche, à Huppert Malanda, jeune auteur, la fascination pour la littérature congolaise a franchi les frontières du Congo, un pays qui s'illustre par l'abondance des œuvres littéraires, la renommée de ses écrivains et les prix et distinctions reçus par eux.

Hervé Brice Mampouya

FESTIVAL INTERNATIONAL DU CINÉMA

La première édition se déroule à Pointe-Noire

Destiné à promouvoir le cinéma dans le pays, le Festival international du cinéma congolais (Ficc) a tenu sa première édition les 12 et 13 décembre à l'espace culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard.

La manifestation a réuni des cinéastes amateurs et professionnels du Congo, du Burkina Faso et de France. Ceux-ci concouraient pour décrocher les prix du meilleur film, meilleur documentaire, meilleur réalisateur, meilleur scénario, meilleur cadrage, meilleur acteur ainsi que le prix du public qui se fait par vote.

Léonard Boumbat Ibouagad, directeur départemental des Arts et Lettres de Pointe-Noire, a présidé la cérémonie d'ouverture du Ficc avec, à ses côtés, le colonel Jérôme Magnokou, directeur départemental des Droits humains de la ville. Le festival a débuté par la projection d'un film hors compétition, un court-métrage documentaire intitulé *Plus de protection pour les enfants du Congo*, réalisé par Roland Loemba, président du comité d'organisation et initiateur du Ficc, destiné à la vulgarisation de la loi n° 4-2010 du 14 juin 2010 portant protection de l'enfant en République du Congo.

Trois des dix films en compétition (fiction, drame et documentaire) ont été projetés le premier jour. Il s'agit des courts-métrages de fictions intitulés *Poaty* au royaume

Pounga de Saïdi Bongo, *Troc* de Yanna L. Delho et *Je ne suis plus une fatalité* de Charles Okoumou. Les films *Dora* d'Eddy Mikolo, *Pour 30 millions de dollars* de Ludovic Baker, *Subtil manipulation* de Richi Mbébelé, *Les déterreurs* de David Mahoungou, *Le téléphone d'Aude* Magelou Mayoungou, *Habit de Jodel* Vianney et *Babongo* de Marcelline Cotody ont été projetés le deuxième jour.

Les cinéastes et acteurs ont participé à un atelier animé par la réalisatrice congolaise Marcelline Cotody sur les pratiques de réalisation d'un film. Le Ficc prévoit un autre atelier sur les plans de prise de vue qui sera animé par le réalisateur congolais Rufin Mbou, ainsi que des témoignages et partages d'expérience entre réalisateurs. Le Ficc entend promouvoir le cinéma, former et encourager les artistes à œuvrer dans le 7e art. Le festival prévoit, au terme de cette première édition, de mettre en place une plateforme des cinéastes congolais. Il veut travailler en faveur de la création d'écoles et de salles de cinéma et pour le renforcement des capacités des cinéastes.

Lucie Prisca Condhet

VOLLEY-BALL

L'ancien directeur technique apprécie les initiatives de la fédération

Daniel Ibara Diboy, également ancien entraîneur national de 1973 à 1977, s'est félicité de l'initiative de la Fédération congolaise (Fécovo) qui a lancé depuis quatre ans le Festival de volley-ball dans les différentes villes du Congo.

Initiée en 1999 par la Fécovo pour inciter les jeunes à pratiquer la discipline, cette campagne de vulgarisation du volley-ball, dont la dernière édition s'est déroulée récemment à Pointe-Noire en marge de la sixième édition du Tournoi des vétérans, a été appréciée par les anciens volleyeurs. Plus de sept cents élèves des écoles primaires et collèges de Pointe-Noire y ont pris part. « Pour pratiquer le sport de haut niveau, il faut prendre les jeunes à partir de 10-14 ans, car ils sont encore malléables. Vous avez la possibilité de les former régulièrement en fonction des exigences et du règlement de la discipline. Cela permet, au moment où ils vont se confirmer physiquement et au plan physiologique, de les prendre en charge et par la suite, vous aurez une élite qui pourra défendre correctement les couleurs nationales », a indiqué Daniel Ibara. Par ailleurs, il a regretté le fait qu'après ce festival, les formateurs ne fassent plus rien sur le terrain. « C'est dommage, parce que l'initiative a commencé depuis quatre ans, mais malheureusement, après le festival, les entraîneurs formés ne perpétuent pas l'action. Ils sont comme des gens qui n'ont pas la discipline dans le cœur, ce qui rend désorienté les enfants qui viennent pour la première fois toucher pour la plupart au ballon de volley-



Daniel Ibara "Diboy" (© Adiac).

ball », a-t-il martelé. D'après Diboy, cette impulsion de la fédération devrait être poursuivie par les formateurs sur le terrain pour permettre aux enfants de mieux connaître les règles et les techniques de jeu afin que la fédération fasse la détection et forme une élite digne de ce non. C'est pourquoi il a demandé à la fédération d'être toujours à pied d'œuvre pour trouver des sources de motivation afin de pousser ces moniteurs à continuer l'œuvre. « Aujourd'hui, le sport est synonyme d'argent, même si le matériel nécessaire est disponible pour le travail, une motivation permettrait à ceux qui ont été formés de continuer de travailler avec les enfants au moins une fois par semaine », estime l'ancien sociétaire du club universitaire.

Au temps du dévouement

Plusieurs fois médaillé d'argent au niveau continental, Daniel Ibara garde de bons souvenirs du volley-ball congolais : « À

l'époque, j'avais des jeunes qui aimaient cette discipline, parmi lesquels Matondo, Émile Bakalé, Pascal Akouala, Nganongo Kalixte et l'actuel président de la fédération, Jean-Claude Mopita, qui a été mon deuxième passeur après Hubert Paka. C'est pour vous dire que j'ai de bons souvenirs du volley-ball parce que les joueurs étaient disponibles et travaillaient sans contrainte, et j'avais la facilité de les regrouper. C'est pour cette raison que, lorsque nous nous sommes déplacés pour les premiers Jeux africains de volley-ball à Libreville, nous sommes sortis deuxièmes ; nous avons aussi récolté deux fois la médaille d'argent à Yaoundé. Ce sont les meilleurs souvenirs que je garde du volley-ball ; à Tunis, nous sommes sortis cinquièmes. »

Il a également souligné que le Congo avait des talents qui pouvaient faire parler du pays, mais les entraîneurs doivent continuer à les former et mettre beaucoup plus de sérieux dans ce qu'ils font : « Ce sont des jeunes qui aiment la discipline : il faudrait qu'ils aient une petite prime chaque fin de mois pour les encourager. Le Congo a une équipe nationale jeune qui, avec plus de sérieux, pourrait faire parler du Congo au volley-ball. »

Parlant du volley-ball féminin, il a suggéré à la fédération de mettre aussi l'accent sur les jeunes filles pour que le Congo ait une équipe nationale de volley de jeunes capable de rivaliser avec le Cameroun, l'Angola, et même la RDC qu'il estime plus performante.

Charlem Léa Legnoki

FOOTBALL

Patronage refuse "de jouer les figurants" la saison prochaine

Le club, qui a terminé treizième au classement de la saison écoulée, veut figurer dans le carré d'as lors de l'édition 2013-2014 du championnat national. L'engagement a été pris le 13 décembre par Maurice Nguesso, le président du conseil d'administration de ce club multidisciplinaire.

Le président de la structure a donc souligné que Patronage jouera la saison prochaine pour se faire une place dans les compétitions africaines. Ainsi, l'équipe est tenue de figurer parmi les quatre premières équipes à l'issue de la saison qui pourrait débuter en janvier 2014.

Pour ce faire, Maurice Nguesso a annoncé que l'effectif du club sera renforcé par le recrutement des joueurs qui évoluent au championnat national avant d'envisager l'achat de footballeurs venus d'ailleurs. « *La saison prochaine, Patronage Sainte-Anne ne sera pas un figurant au championnat national. L'équipe jouera pour le titre et une place dans les compétitions africaines* », a-t-il indiqué s'adressant aux joueurs et au staff technique. D'autres mesures, dans le cadre de la préparation de la saison 2013-2014, seront définies lors de la tenue du



Maurice Nguesso dévoilant les objectifs de Patronage. (© Adiac)

conseil d'administration du club, dont la date n'a pas été révélée.

Parcours de Patronage lors de la saison écoulée

Dans sa course au titre lors du championnat qui vient de s'achever, Patronage Sainte-Anne s'était essoufflé à la treizième place du classement général, avec 38 points au compteur. L'équipe a disputé 34 matchs. Elle en a remporté 7, dont son éclatante victoire 2-0 face à AC Léopards qui a remporté et le championnat et la Coupe du Congo cette saison. Patronage a

concedé 17 matchs nuls et a enregistré 10 défaites.

Sur le plan technique, la défense a été moins performante que l'attaque puisque l'équipe a encaissé 36 buts contre 25 buts marqués. Les joueurs ont écopé de 68 cartons jaunes et 4 cartons rouges. Malgré ces résultats, le président Maurice Nguesso a félicité les joueurs et le staff technique pour avoir fait de leur mieux en évitant la relégation en division inférieure. Le tir sera donc rectifié lors de la saison prochaine.

Rominique Nerplat-Makaya

Le collectif des partis de l'opposition tire à boulets rouges sur le Sénat

Dans une lettre ouverte datée du 27 novembre 2013, publiée le 14 décembre à Brazzaville, le Collectif des partis de l'opposition congolaise, signataires de la déclaration du 17 août 2012, a expliqué que le report des élections locales à une date indéterminée est en violation des délais constitutionnels.

Cette lettre évoque l'article 92 alinéas 2 de la Constitution du 20 janvier 2002 qui dispose : « *La durée du mandat des sénateurs est de six ans. Le Sénat est renouvelable tous les trois ans de moitié par tirage au sort.* » Or, étant donné que le dernier renouvellement date de 2008, le suivant devait intervenir en 2011.

Le Sénat étant dans l'illégalité, le Collectif des partis de l'opposition a affirmé que cette situation était lourde de conséquences pour l'adoption du budget de l'État exercice 2014. En effet, dit cette opposition, un Sénat amputé de la moitié de ses membres n'est pas habilité à adopter le budget de l'État. Dans les normes constitutionnelles, le Congo ne devrait pas avoir de budget exercice 2014 avant la tenue des élections locales et le renouvellement de la chambre haute du Parlement. L'argument avancé est que la non-tenue dans les délais légaux des élections locales entraîne l'illégalité des conseils départementaux et municipaux qui élisent les sénateurs. Pour ce collectif, seul le consensus national, obtenu au cours d'un vrai dialogue politique entre le pouvoir et l'ensemble des corps sociaux, peut permettre de sortir de cette impasse. Dans cette lettre, le Collectif des partis de l'opposition appelle le pouvoir à l'organisation d'un vrai dialogue citoyen, totalement différent de ceux d'Éwo et de Dolisie, avant d'inviter le pouvoir à mettre fin au recensement administratif spécial unilatéral actuel et à bien vouloir convoquer les états généraux de la nation. Cet appel au dialogue de toutes les forces vives de la nation est pour ce groupement politique une issue pouvant conduire à la résolution de la crise multidimensionnelle qui plombe le Congo.

Au cours de cette séance, le collectif a invité le peuple congolais à s'opposer à toutes les manœuvres du pouvoir ne visant qu'à diviser pour mieux régner, et à continuer à faire déchanter un peuple suffisamment appauvri.

Outre la lettre ouverte adressée au président de la République du Congo, Denis Sassou-N'Guesso, le collectif des partis de l'opposition a échangé avec la presse sur des questions d'actualité concernant la mort de l'icône mondiale, Nelson Mandela, et le sommet de l'Élysée pour la paix et la sécurité en Afrique, tenu récemment en France.

Josiane Mambou-Loukoula

RÉFLEXION

Mali-Centrafricaine : mieux vaudrait regarder la vérité en face

Que la France se préoccupe de ce qui se passe dans son ancien pré carré au point d'y intervenir militairement à la demande de ses partenaires africains n'a rien qui puisse surprendre, ni choquer. En agissant comme elle l'a fait hier au Mali, aujourd'hui en Centrafrique elle répond à des nécessités présentes, mais assume aussi des responsabilités que sa longue histoire avec le continent a rendues incontournables. Ce n'est par conséquent qu'un juste retour des choses.

Tout le problème est de savoir si les forces qu'elle déploie sur le terrain ont une chance sérieuse de résoudre les problèmes qui ont conduit à ces interventions musclées. Et malheureusement, dans ce domaine, le plus grand doute est permis dans la mesure où les moyens employés ne sont manifestement pas à la dimension des crises qu'il s'agit de gérer. Cela pour au moins deux raisons :

1. L'utilisation d'outils sophistiqués tels que des avions, des hélicoptères, des blindés, des mitrailleuses lourdes

et des drones armés ou pas ne saurait mettre fin à des conflits dont le caractère ethnique ou religieux est de jour en jour plus évident. Elle peut, pendant quelque temps et sur un territoire limité, mettre fin aux violences qui déciment les populations civiles. Mais elle n'a aucune chance d'instaurer une paix durable là où sévit la guerre civile. Que ceux qui en doutent considèrent les échecs cuisants subis ces dernières années par les forces armées occidentales en Irak et en Afghanistan. Ils seront édifiés ;

2. Ce genre de conflit, le Congo en sait quelque chose, ne peut se résoudre que de l'intérieur même du pays où il éclate. Croire qu'une intervention militaire extérieure pourra réconcilier les frères ennemis relève purement et simplement de l'utopie. Ce type d'action parviendra tout au plus à suspendre un moment les violences, mais tôt ou tard, lorsque les unités déployées sur le terrain auront regagné leurs casernes lointaines, l'usage de la force reprendra le dessus et la guerre civile ravagera de nouveau le pays. C'est très précisément ce qui se passe au

Mali où, contrairement aux apparences, rien n'est résolu là où les forces françaises sont intervenues.

Ce que devraient comprendre les puissances qui suivent avec attention l'évolution de l'Afrique, c'est qu'il ne sert à rien, ou presque, de séparer les combattants si, dans le même temps, l'on ne se préoccupe pas de porter remède aux maux qui se trouvent à l'origine des conflits. Or sur ce terrain rien n'est véritablement entrepris, comme le montre l'exemple de la République centrafricaine dont tout le monde savait depuis longtemps qu'elle se trouvait au bord de l'implosion du fait de son sous-développement et de la misère dans laquelle sont tenues ses populations, mais que les grandes puissances n'ont pas aidée à gérer ses contradictions.

Croire que des élections, au terme d'une campagne militaire plus ou moins longue, ramèneront la paix dans un pays livré au chaos est une utopie dangereuse à laquelle seuls des bureaucrates et des responsables politiques détachés du réel peuvent

croire. Que cela plaise ou non aux théoriciens qui ne prennent aucun risque en dévidant à l'infini des idées aussi généreuses qu'illusoires, la seule solution est l'instauration à Bangui d'un pouvoir fort, géré par des hommes et des femmes de caractère à qui la communauté internationale fournira les moyens de ramener la paix, mais aussi de cheminer sur la voie du développement durable. La crise qui frappe la Centrafrique ne peut être résolue que par les Centrafricains.

Dans le moment présent, c'est cette réflexion-là que devraient mener les puissances comme la France qui s'efforcent généreusement de mettre un terme aux tueries sur le sol africain. Mais leurs dirigeants en ont-ils conscience et sont-ils prêts à soutenir l'émergence d'un État fort à Bangui en lui apportant l'argent, les armes, les compétences nécessaires ? Ont-ils pris le temps de lire avec attention le projet que leur a remis à ce propos Denis Sassou-N'Guesso lors du récent sommet de l'Élysée ?

Jean-Paul Pigasse